

2022



Inspecteurs des Impôts Sans Frontières

RAPPORT ANNUEL

Une initiative conjointe OCDE/PNUD



Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et de l'Administrateur du PNUD. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'OCDE ou du PNUD ou des gouvernements de leurs pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE/PNUD (2022), Inspecteurs des impôts sans frontières - Rapport annuel 2022, OCDE, Paris,
<http://tiwb.org/fr/actualites-documentation/rapports-etudes-de-cas/inspecteurs-des-impots-sans-frontieres-rapport-annuel-2022.pdf>

Couverture © Baseline Arts Ltd. et Lushomo. Crédits photo : avec l'aimable autorisation de Shutterstock.com et de l'OCDE.

© OCDE/PNUD 2022

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

Table des matières

Résumé	5
Acronymes	7
Glossaire	9
1. L'Initiative IISF dans son contexte	11
2. Programmes et opérations	15
3. Résultats	29
4. Événements et communication	41
5. Avancées et objectifs	45
Annexe A. Programmes IISF	49
Annexe B. Comité directeur de l'Initiative IISF	57
Annexe C. Partenaires au développement de l'Initiative IISF	59

Tableaux

Tableau 2.1. 50 juridictions où il existe un potentiel pour l'Initiative IISF	24
Tableau 5.1. Atteinte des objectifs 2021	45

Graphiques

Graphique 2.1. Programmes IISF – État des lieux au 30 juin 2022	15
Graphique 2.2. Couverture géographique des programmes IISF	16
Graphique 2.3. Répartition régionale des programmes engagés chaque année	16
Graphique 2.4. Domaines d'assistance de l'Initiative IISF	18
Graphique 2.5. Administrations partenaires prenant part à l'Initiative IISF	25
Graphique 3.1. Surcroît de recettes fiscales déclarées imputables à l'assistance dispensée par l'Initiative IISF	29
Graphique 3.2. Auto-évaluation des compétences par les vérificateurs avant et après le programme IISF	30
Graphique 3.3. Ratio impôts/PIB en Afrique par rapport aux autres régions	32
Graphique 3.4. Recettes fiscales en % du PIB dans la région Asie-Pacifique (2020)	35

Encadrés

Encadré 2.1. Enseignements tirés de l'expérience du télétravail	17
Encadré 2.2. Le Costa Rica adopte une approche pangouvernementale de la gestion des dossiers	19
Encadré 2.3. Création d'un laboratoire judiciaire au Honduras	19
Encadré 2.4. Comment solliciter une assistance auprès de l'Initiative IISF ?	22
Encadré 2.5. Devenir un expert facilitateur pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux	26
Encadré 3.1. Soutien sectoriel au Ghana	33
Encadré 3.2. Bonnes pratiques d'un programme IISF en Côte d'Ivoire	34
Encadré 3.3. Tirer parti du succès initial dans le secteur minier en Mongolie	36
Encadré 3.4. Focus sur le tourisme aux Maldives	36
Encadré 3.5. IISF au Bhoutan : évaluation des risques dans les domaines de l'hydroélectricité, de la foresterie et du tourisme	37
Encadré 3.6. El Salvador progresse rapidement	38
Encadré 3.7. IISF en Colombie : prix de transfert, APP et soutien sectoriel	39
Encadré 3.8. Transfert de connaissances et de compétences au Kazakhstan	40

Résumé

Lancée en 2015 lors de la troisième conférence internationale d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) est une initiative conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). IISF développe une approche singulière du renforcement des capacités qui consiste à mettre à la disposition des administrations fiscales des pays en développement des experts à même de leur apporter une assistance pratique et concrète sur des dossiers de vérification en cours et des questions de fiscalité internationale connexes.

Le présent rapport présente les activités réalisées par l'Initiative IISF de juillet 2021 à juin 2022, période au cours de laquelle l'économie mondiale commençait à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, mais qui a été également marquée par des hausses des prix de l'énergie et des denrées alimentaires qui ont fait naître de nouvelles difficultés pour les personnes à faibles revenus et émerger de sérieux risques pour la sécurité alimentaire dans les économies les plus pauvres du monde. La mobilisation des ressources intérieures (MRI) est la source de financement la plus importante pour garantir une reprise durable après la pandémie, surmonter les nouvelles difficultés et atteindre les objectifs de développement durable (ODD). En outre, les ressources intérieures sont le meilleur moyen de soutenir la croissance économique à long terme et la réduction de la pauvreté. Avant la pandémie, certains pays en développement faisaient des progrès constants, mais les pays à faible revenu ne collectaient généralement que 15 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne, et les recettes fiscales ont fortement diminué en 2020. Une telle situation signifie moins d'argent pour l'éducation et les soins de santé, et moins de ressources pour les investissements dans les infrastructures essentielles comme l'énergie et les transports.

L'Initiative IISF s'attaque à l'une des principales contraintes auxquelles sont confrontés les pays en développement lorsqu'ils cherchent à augmenter leurs recettes fiscales : le manque de capacités. Depuis 2012, l'Initiative IISF et l'assistance en matière de vérification qui s'en inspire, notamment sur des dossiers anonymisés et traités lors d'ateliers conjoints avec le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale, ont produit des résultats significatifs. Les pays participants ont constaté une augmentation des recettes et des redressements d'impôt. Au total, le recouvrement de 1,7 milliard USD de recettes fiscales supplémentaires et la mise en recouvrement de 3,9 milliards USD d'impôts sont attribués à la mise en œuvre de programmes IISF en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe orientale ainsi qu'en Amérique latine et Caraïbes (ALC).

L'Initiative IISF, qui a lancé son 100^{ème} programme en janvier 2022, continue de prospérer. Au 30 juin 2022, les programmes IISF couvraient 54 juridictions, avec 56 programmes achevés et 50 en cours, dont 21 programmes Sud-Sud.

Grâce au succès des programmes sur la vérification fiscale, le modèle IISF a été élargi afin de couvrir les enquêtes sur les délits fiscaux qui constituent un volet essentiel de la lutte mondiale contre les flux financiers illicites (FFI). Au cours de la période couverte par le présent rapport, les programmes IISF dédiés aux enquêtes pénales sur les délits fiscaux (IISF-CI) sont sortis de la phase pilote et sont en cours dans huit juridictions.

L'Initiative IISF a également mis en place des programmes pilotes pour une utilisation effective des renseignements sur les comptes financiers échangés de manière automatique (EAR). Ces programmes viennent compléter les travaux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial) de l'OCDE.

Un programme pilote a été lancé en septembre 2021 dans le but de renforcer les capacités d'utilisation des données reçues dans le cadre de la Norme commune de déclaration (NCD). Un programme pilote pour la transformation numérique des administrations fiscales (IISF-DTA) a également été lancé au cours de la période considérée. Il s'agira principalement de conseils stratégiques de haut niveau que des experts IISF dispenseront à de hauts responsables des administrations fiscales.

L'Initiative IISF a élargi son champ d'assistance à un nouveau domaine important en octobre 2021, lorsque le Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (le Cadre inclusif ou CI) a adopté la déclaration sur la [solution reposant sur deux piliers](#) pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation et la globalisation de l'économie. Ces nouvelles règles permettront non seulement aux juridictions d'imposer les entreprises multinationales (EMN) les plus grandes et les plus rentables opérant sur leur marché, mais elles obligeront également tous les pays à réexaminer leurs incitations fiscales.

À l'avenir, l'Initiative IISF continuera d'étudier les possibilités d'assister les pays en développement dans l'application de leur législation fiscale et en vue d'accroître les revenus liés à l'imposition de l'économie numérique, notamment par la mise en œuvre de la solution reposant sur deux piliers.

Acronymes

AEAT	<i>Agencia Estatal de Administración Tributaria</i>	EMN	Entreprises multinationales
ALC	Amérique latine et Caraïbes	ETA	<i>Egyptian Tax Authority</i>
APP	Accords préalables en matière de prix de transfert	FAFOA	Forum des administrations fiscales ouest africaines
ATAF	Forum sur l'administration fiscale africaine	FDA	Formulaire de demande d'assistance
BAD	Banque asiatique de développement	FFI	Flux financiers illicites
BEPS	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices	FIRS	<i>Federal Inland Revenue Services of Nigeria</i>
BP	Bureau de pays (PNUD)	FMI	Fonds monétaire international
BURS	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	Forum mondial	Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales
CAD	Comité d'aide au développement	FTA	Forum sur l'administration fiscale
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	GBM	Groupe de la Banque mondiale
CI	Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices	GIZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
CIAT	<i>Centro Interamericano de Administraciones Tributarias</i>	GPN	<i>Global Policy Network</i> (Réseau mondial pour les politiques) (PNUD)
CREDAF	<i>Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales</i>	GRA	<i>Ghana Revenue Authority</i>
DGI	<i>Direction générale des impôts</i>	HMRC	<i>Her Majesty's Revenue and Customs</i> (Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni)
DGII	<i>Dirección General de Impuestos Internos</i>	IGF	Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable
DIAN	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	IISF	Inspecteurs des impôts sans frontières
DRC	<i>Department of Revenue and Customs of Bhutan</i>	IISF-EAR	Programmes IISF pour l'utilisation effective des renseignements échangés automatiquement
EAR	Échange automatique de renseignements sur les comptes financiers en matière fiscale	IISF-CI	Programmes IISF pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux
EdR	Échange de renseignements	IISF-DTA	Programmes IISF pour la transformation numérique des administrations fiscales

IRBM	<i>Inland Revenue Board of Malaysia</i>	PFF	Bureau du procureur fiscal fédéral du Mexique
KRA	<i>Kenya Revenue Authority</i>	PIB	Produit intérieur brut
KSP_{TA}	<i>Knowledge Sharing Platform for Tax Administrations</i>	PITAA	<i>Pacific Islands Tax Administrators Association</i>
MdF	Ministère des Finances	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
MIRA	<i>Maldives Inland Revenue Authority</i>	SAR	<i>Servicio de Administración de Rentas</i>
MRI	Mobilisation des ressources intérieures	SARS	<i>South African Revenue Service</i>
MTA	<i>Mongolian Tax Administration</i>	SAT	<i>Servicio de Administración Tributaria</i>
NCD	Norme commune de déclaration	SII	<i>Servicio de Impuestos Internos</i>
NTCA	<i>Netherlands Tax and Customs Administration</i>	SRC	<i>State Revenue Commission</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	STA	Administration fiscale suédoise
ODD	Objectifs de développement durable	TFTC	Groupe d'action sur les délits à caractère fiscal et autres délits
OMC	Organisation mondiale du commerce	TP	<i>Transfer Pricing</i> (Prix de transfert)
ONU	Organisation des Nations unies	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
OTA	<i>Office of Technical Assistance</i>	ZRA	<i>Zambia Revenue Authority</i>
PA	Procédure amiable		

Glossaire

Administration fiscale d'accueil – Ministère ou institution d'un pays en développement qui sollicite une assistance en matière de vérification fiscale au titre de l'Initiative IISF et qui accueille l'expert IISF.

Administration fiscale partenaire – Ministère ou institution d'un pays mettant à disposition un expert fiscal au titre d'un programme IISF.

Coopération Sud-Sud – Coopération technique entre pays en développement, principalement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire des régions Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes.

Tableau de bord des programmes IISF – Le tableau de bord des programmes IISF, qui rassemble 21 indicateurs de réussite des programmes, sert à fournir une évaluation de l'impact des programmes.

Vivier d'experts – Liste d'experts accrédités de la vérification fiscale, sur laquelle figurent des experts en poste ou d'anciens experts, présélectionnés par le PNUD pour prendre part à la mise en œuvre de programmes IISF.





L'Initiative IISF dans son contexte

Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) est une initiative conjointe de l'OCDE et du PNUD qui aide les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de vérification fiscale grâce à une approche fondée sur l'apprentissage par la pratique. Dans le cadre des programmes IISF, des vérificateurs des impôts expérimentés travaillent aux côtés d'agents des impôts locaux sur des cas réels de vérification fiscale et sur des questions de fiscalité internationale.

Ce chapitre d'introduction explique la manière dont l'Initiative IISF favorise le développement durable dans un contexte économique mondial complexe, la nature du soutien qu'elle apporte à la mise en œuvre des nouvelles règles fiscales internationales, son rôle complémentaire dans les efforts plus larges déployés par la communauté internationale pour renforcer la coopération en matière fiscale et sa contribution dans les efforts de mobilisation des ressources intérieures des pays en développement.

Développement durable et relance par la fiscalité

Les impôts constituent une source de financement essentielle pour les gouvernements du monde entier afin de soutenir leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Au-delà des recettes qu'elles génèrent, les politiques fiscales permettent d'encourager les comportements souhaités, de promouvoir le développement durable et d'orienter les investissements vers des domaines favorisant la mise en œuvre des ODD. Au sortir de la pandémie de COVID-19, les impôts peuvent aider les pays à entreprendre une « reconstruction améliorée » en mettant en œuvre des réformes fiscales qui favorisent des sociétés plus durables et plus justes conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que la mise en place de politiques transparentes, responsables et efficaces et d'une administration équitable.

Les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux dommages à long terme causés par la pandémie de COVID-19 et sont confrontés à de nouvelles difficultés liées à la crise climatique et à la détérioration des perspectives économiques mondiales. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des prix des matières premières et les perturbations des chaînes d'approvisionnement aggravent la pression qui pèse sur de nombreux pays. Dans le même temps, la forte inflation observée se traduit par un durcissement des conditions financières pour les emprunts publics, et les tensions géopolitiques mondiales entraînent des retombées négatives. Déjà mis à mal par une marge de manœuvre budgétaire limitée, les pays en développement pourront difficilement promouvoir une reprise économique, stabiliser leurs finances publiques et œuvrer pour la transition écologique.

Dans ce contexte, l'un des principaux objectifs de l'Initiative IISF est d'aider les pays en développement à faire appliquer leur législation fiscale et à améliorer l'efficacité de leur administration fiscale. C'est pourquoi l'Initiative soutient leurs efforts de reprise et de développement durable de plusieurs manières, par exemple :

- en améliorant la MRI, ce qui augmente le financement disponible pour les projets allant dans le sens des ODD et réduit la dépendance à l'égard des financements extérieurs, sujets aux chocs exogènes ;
- en encourageant une mise en œuvre efficace de la législation fiscale afin de réduire l'évasion fiscale et les FFI et contribuer ainsi à la durabilité du système financier mondial ;
- en détectant les délits fiscaux de façon plus efficace et en réaffirmant la responsabilité en cas d'infraction, ce qui améliore la morale fiscale et renforce le contrat social entre les citoyens et l'État.

Malgré cela, au cours de l'année écoulée, de nombreuses administrations fiscales ont été contraintes de redéfinir leurs priorités dans l'affectation de leurs ressources limitées et ont dû suspendre ou réduire leurs activités de vérification. De plus, les demandes de nouveaux programmes IISF sont plus longues à finaliser. Pour répondre à ces défis, l'Initiative IISF intensifie son travail de sensibilisation et diversifie son offre d'assistance de manière à atteindre davantage de pays et à mieux satisfaire des besoins qui ne cessent d'évoluer. La reprise graduelle des programmes en présentiel sera utile à cet égard.

Réforme du système fiscal international

L'Initiative IISF offre un nouveau domaine d'assistance potentiel suite à la réforme majeure du système fiscal international découlant de la [solution reposant sur deux piliers](#) pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation et la globalisation de l'économie mondiale, adoptée en octobre 2021 par 137 pays membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (Cadre inclusif). Les nouvelles règles visent à assurer une répartition plus équitable des bénéfices et des droits d'imposition entre les pays en ce qui concerne les activités des EMN, et fixent un plancher à la concurrence fiscale sur l'imposition des sociétés grâce à l'introduction d'un taux minimal d'impôt sur les sociétés. En tant que telle, la solution reposant sur deux piliers pourrait générer un surcroît de recettes important pour les juridictions qui introduisent ces nouvelles règles de manière rapide et efficace. Les administrations fiscales doivent également se préparer à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour imposer l'économie numérique et en tirer pleinement profit. L'Initiative IISF peut venir compléter les efforts plus amples de renforcement des capacités déployés pour aider les pays en développement à appliquer les nouvelles règles, en offrant une assistance ciblée, en temps réel et sur le terrain. Le chapitre 2 explore ces possibilités plus en détail.

Le renforcement des capacités et le rôle de l'Initiative IISF

Le renforcement des capacités apporte un soutien crucial aux pays en développement qui cherchent à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. Que ce soit par le biais de formations ou d'ateliers, de programmes d'initiation sur mesure ou d'un soutien pratique, l'OCDE aide les pays en développement depuis 30 ans. Les activités de renforcement des capacités de l'OCDE, menées en coopération avec des initiatives fiscales plus amples lancées par des partenaires internationaux ou régionaux, s'avèrent efficaces pour aider les pays en développement à comprendre, appliquer et faire évoluer les normes fiscales internationales.

Le PNUD est l'agence principale des Nations Unies pour le développement international. Il intervient dans 170 pays et territoires afin d'éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. Le PNUD aide les pays à développer des politiques, des compétences d'initiative, des capacités tant de partenariat qu'institutionnelles, et à renforcer la résilience afin d'atteindre les ODD. Le PNUD œuvre à la promotion du changement et donne aux pays accès à des connaissances, des données d'expérience et des ressources précieuses pour aider leur population à se construire une vie meilleure. Le *Sustainable Finance Hub* du PNUD regroupe les travaux et l'expertise du PNUD en matière de financement des ODD.

Avec l'Initiative IISF, l'OCDE et le PNUD mettent en commun leurs atouts pour optimiser leur aide aux administrations fiscales des pays en développement, leur apportant un soutien concret afin de renforcer la MRI. L'Initiative IISF s'aligne sur les stratégies nationales et internationales en matière de fiscalité et de développement, les complète et en maximise l'impact afin de promouvoir des systèmes fiscaux équitables et efficaces dans le monde entier. Grâce à son approche singulière visant à renforcer les compétences et les aptitudes par un soutien pratique, l'Initiative IISF comble des besoins en matière d'assistance technique. Elle donne l'occasion aux administrations bénéficiaires de se former auprès d'experts mis à leur disposition par son réseau d'administrations partenaires et auprès d'experts internationaux issus du vivier d'experts en vérification fiscale géré par le PNUD. Ces spécialistes aident les fonctionnaires des administrations d'accueil à répondre à leurs défis quotidiens de manière adéquate et à garantir la mise en place de processus pour une meilleure application de la législation fiscale en vigueur.



2

Programmes et opérations

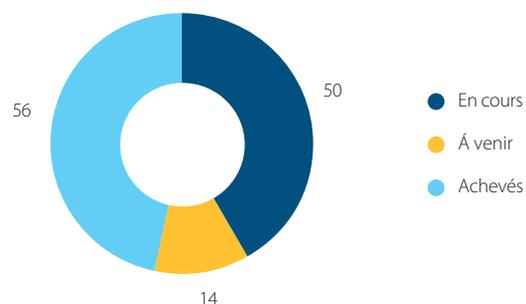
Ce chapitre présente les principales activités et opérations relatives aux programmes de l'Initiative IISF au cours de la période allant de juillet 2021 à juin 2022.

Fin juin 2022, l'Initiative IISF comptait 56 programmes menés à leur terme et 50 programmes en cours d'exécution, pour un total de 54 juridictions couvertes. En outre, 14 demandes de programmes sont en cours de traitement (Cf. Graphique 2.1), dont neuf qui devraient commencer au cours du second semestre 2022.

Au titre de la période susvisée, l'Initiative IISF a lancé 16 nouveaux programmes¹, principalement en Afrique, témoignant de la présence historique de l'Initiative dans la région et du partenariat solide qu'elle a tissé avec les organisations régionales sur le terrain (Cf. Graphique 2.2 et Graphique 2.3).

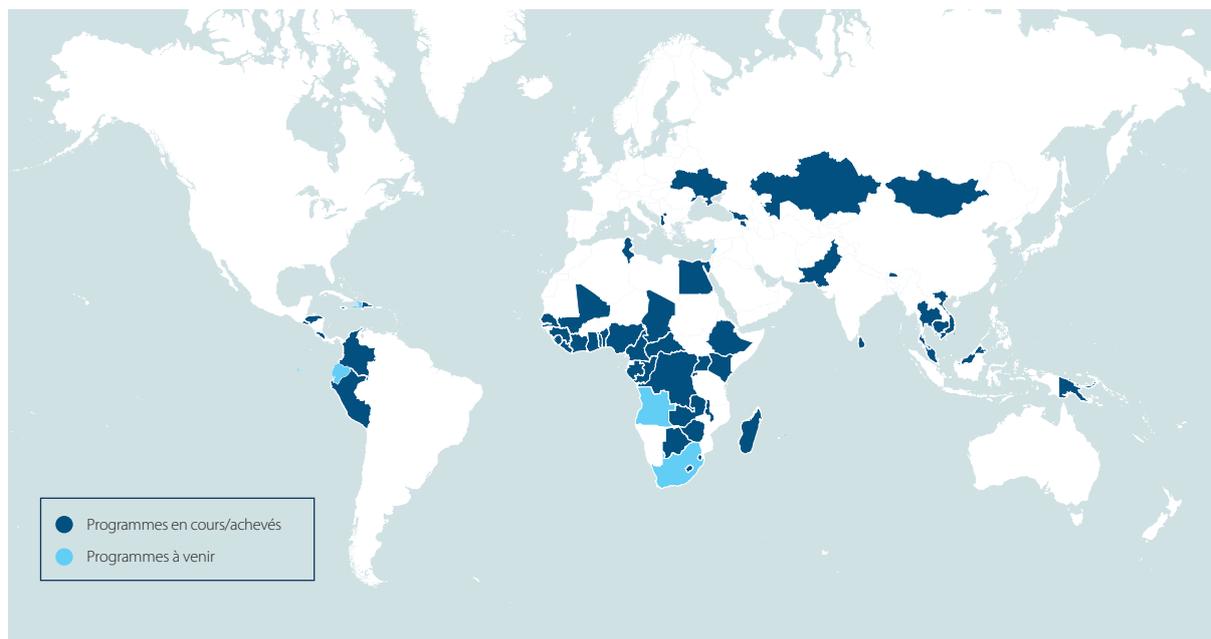
Ce chapitre met en évidence les progrès remarquables réalisés par les programmes IISF-CI, dont la phase pilote a été concluante et a établi les bases d'un large cadre d'intervention pour le renforcement des régimes d'enquêtes sur les délits fiscaux dans les administrations d'accueil. Des programmes pilotes ont été lancés dans deux autres domaines thématiques : l'utilisation effective des renseignements sur les comptes financiers en matière fiscale échangés de manière automatique (EAR) et la transformation numérique des administrations fiscales.

Graphique 2.1. Programmes IISF – État des lieux au 30 juin 2022

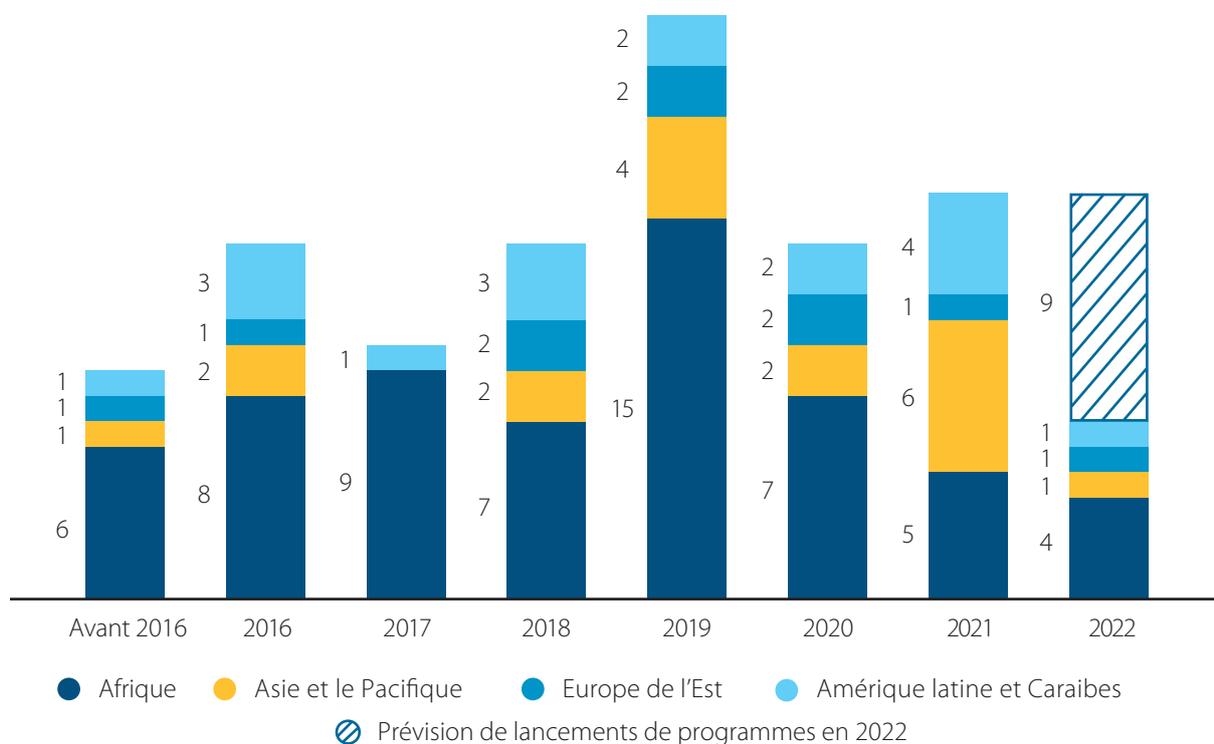


¹ Costa Rica, Équateur, El Salvador, Géorgie, Kenya, Malaisie (2 programmes), Maldives, Maurice, Mongolie, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Thaïlande, Togo, Zimbabwe

Graphique 2.2. Couverture géographique des programmes IISF



Graphique 2.3. Répartition régionale des programmes engagés chaque année



Poursuite des opérations pendant la pandémie de COVID-19

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport et malgré les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19, l'Initiative IISF a poursuivi ses programmes existants et en a lancé 16 nouveaux. Elle a collaboré avec les équipes de vérification locales afin d'instaurer un climat de confiance, d'analyser les problèmes courants et, surtout, de permettre le traitement des dossiers. Dans 80% des cas, les programmes se sont déroulés à distance, ce qui a nécessité une adaptation importante (Cf. Encadré 2.1).

Encadré 2.1. Enseignements tirés de l'expérience du télétravail

Les principales leçons de la mise en œuvre des programmes à distance pendant la période visée sont les suivantes :

- L'assistance à distance en matière de vérification fiscale s'avère être un mode de travail souple et rentable, notamment lorsque l'administration d'accueil, l'administration partenaire et l'expert se connaissent bien.
- L'efficacité des transferts de compétences virtuels demeure difficile à évaluer ; il est possible que cette modalité soit moins performante que l'apprentissage par la pratique lors de missions sur place.
- Les missions sur place aident à établir la confiance et à améliorer la communication entre les fonctionnaires de l'administration d'accueil et les experts IISF. Ce constat vaut tout particulièrement pour les programmes mis en œuvre dans des pays ou juridictions bénéficiant pour la première fois d'un programme IISF.
- Pour certains programmes, les discussions par visioconférence sur des dossiers rendus anonymes ont été jugées moins efficaces en termes de soutien à la conduite de vérifications.
- Certaines administrations d'accueil ont éprouvé des difficultés à se réunir virtuellement avec leur expert IISF faute d'une connexion internet haut débit, à cause des mesures de confinement liées à la pandémie, ou encore d'une réorientation des priorités gouvernementales. Ces difficultés se sont traduites par des retards dans le déploiement des programmes, voire par une suspension pure et simple de certains programmes.
- À l'avenir, IISF s'en tiendra à une démarche souple pour répondre aux priorités des administrations fiscales par une offre associant assistance sur place et à distance pour le déploiement des programmes.

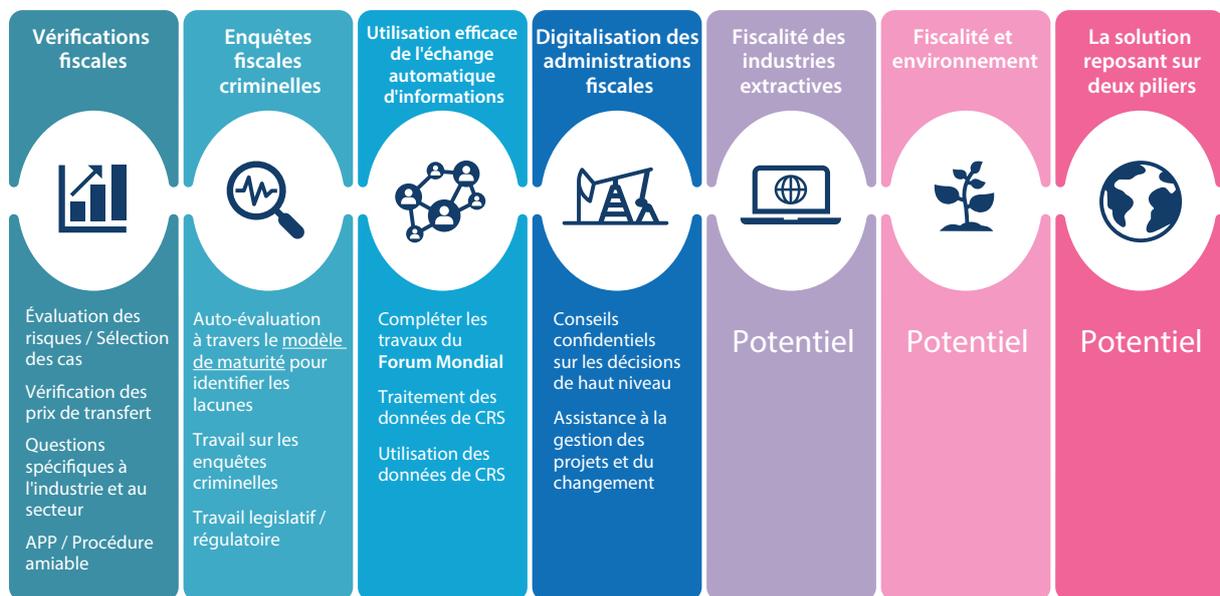
Source : Webinaires IISF avec les administrations partenaires, les administrations d'accueil et les experts.



Déploiement de nouveaux domaines d'assistance

L'Initiative IISF aide les administrations d'accueil à répondre aux besoins en renforcement des capacités qui sont de plus en plus nombreux. La plupart des programmes lancés dans de nouvelles régions sont sollicités par les administrations d'accueil suite à un programme IISF de vérification initial, ce qui témoigne non seulement de la confiance des administrations dans le modèle IISF, mais aussi des besoins existants, identifiés par le programme IISF initial. Généralement, l'aide initiale, qui porte sur les vérifications relatives aux prix de transfert, débouche sur une assistance plus spécialisée axée sur les chaînes de valeur complexes et sur les méthodes de fixation des prix pour des secteurs spécifiques, si nécessaire. L'Initiative IISF répond également à l'évolution des besoins des administrations fiscales en proposant son aide dans des domaines variés (Cf. Graphique 2.4). Les sous-sections suivantes décrivent en détail les programmes et activités IISF dans de nouveaux domaines, au-delà de l'offre initiale d'assistance en matière de vérification fiscale.

Graphique 2.4. Domaines d'assistance de l'Initiative IISF



Enquêtes pénales sur les délits fiscaux : des programmes pilotes aux programmes opérationnels

Le programme IISF-CI a débuté en avril 2019 avec le lancement d'un premier programme pilote en Colombie. Au cours des deux années suivantes, des programmes pilotes ont été déployés dans huit juridictions supplémentaires : Arménie, Costa Rica, Honduras, Kenya, Maldives, Ouganda, Pakistan et Tunisie.

En février 2022, suite à la réception de retours positifs de la part de toutes les juridictions pilotes, les programmes IISF-CI sont devenus des programmes ordinaires. La phase de pilotage a permis à l'Initiative IISF de concevoir un processus de mise en œuvre structuré en trois phases. Au cours de la première phase, les administrations d'accueil procèdent à leur auto-évaluation au moyen du modèle de maturité pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux (ci-après dénommé « modèle de maturité »). Ensuite, elles passent au traitement des dossiers et au renforcement des capacités en la matière. Au cours de la dernière phase, l'impact du programme est mesuré à l'aide d'un cadre de suivi et d'évaluation.

En dépit de ces processus établis, la flexibilité reste primordiale et sa garantie permet de répondre aux besoins de chaque juridiction.

L'Encadré 2.2 et l'Encadré 2.3 fournissent plus de précisions sur deux programmes IISF-CI en cours au Costa Rica et au Honduras.

Encadré 2.2. Le Costa Rica adopte une approche pangouvernementale de la gestion des dossiers

Au Costa Rica, le programme IISF-CI a passé avec succès la phase pilote et il figure maintenant parmi les programmes IISF-CI en cours.

Après avoir mené une auto-évaluation (première phase), le Costa Rica travaille à présent en partenariat avec la *Guardia di Finanza* d'Italie pour le traitement des dossiers et le renforcement des capacités nécessaires. Au cours de cette deuxième phase, des experts de la *Guardia di Finanza* aident les enquêteurs costariciens à différentes étapes du processus d'enquête. La discussion sur le traitement des dossiers a commencé par une mission sur place auprès de l'administration d'accueil en milieu d'année 2022. Une fois terminé, le plan de travail guidera le Costa Rica dans la réalisation des différentes étapes (par exemple, les modules couverts par les directives sur le traitement des dossiers, la révision du système d'aiguillage et de gestion des dossiers, etc.)

Le programme IISF-CI mené au Costa Rica utilise une approche pangouvernementale. En janvier 2022, une réunion stratégique a rassemblé neuf organismes pour réfléchir à la manière dont ils pourraient collaborer sur les questions ayant trait à la délinquance fiscale et harmoniser leurs stratégies respectives. Ont participé au programme plus de 30 fonctionnaires costariciens ainsi que des agents de la *Guardia di Finanza* italienne.

« Le Costa Rica a été ravi de pouvoir lancer le programme d'assistance technique dans le cadre de l'initiative conjointe Inspecteurs des impôts sans frontières proposée par l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations unies pour le développement. La première réunion, qui s'est tenue le 14 janvier 2022, a démontré l'engagement interinstitutionnel des autorités costariciennes dans le cadre de «l'approche pangouvernementale», et c'est à cette occasion que nous avons présenté les plans de notre pays en matière d'enquêtes pénales sur les délits fiscaux pour 2022. Nous avons été honorés de pouvoir compter sur les experts de la Guardia di Finanza d'Italie, notre pays partenaire, et nous remercions les responsables de l'OCDE de nous avoir à nouveau associés à un programme IISF qui nous aidera à développer les compétences existantes et à en acquérir de nouvelles dans le domaine des enquêtes pénales sur les délits fiscaux ». – Karla Salas Corrales, Directrice, Direction des vérifications et enquêtes fiscales, Direction générale des impôts du Costa Rica

Encadré 2.3. Création d'un laboratoire judiciaire au Honduras

Dans le cadre du programme IISF-CI, le Honduras a procédé à une analyse intensive de ses lacunes au moyen du modèle de maturité de l'OCDE, et un plan de travail a été conçu en 2021 pour remédier aux problèmes urgents en matière d'enquêtes pénales sur les délits fiscaux.

Le traitement des dossiers a commencé avec l'aide du Mexique agissant en tant qu'administration partenaire. Des experts mexicains ont examiné les procédures d'enquête honduriennes en s'appuyant sur l'expertise acquise lors des initiatives de réforme au Mexique. Le transfert de connaissances et de compétences s'est fait selon une approche pratique, sous la houlette d'une équipe d'experts qui indiquait les étapes à suivre et les techniques à appliquer. Conformément à l'approche pangouvernementale, le programme intègre des membres de l'administration fiscale et du ministère public.

En complément de l'assistance fournie par l'administration partenaire, le Honduras œuvre à la mise en place d'un laboratoire judiciaire avec l'aide d'un expert issu du vivier du PNUD. Les laboratoires judiciaires sont établis au sein des administrations fiscales afin de récupérer, regrouper et interpréter les données et étayer ainsi l'évaluation des risques. Les agents du laboratoire sont formés pour déchiffrer des cryptages complexes et s'assurer que les données sont accessibles à partir de téléphones portables ou d'applications mobiles, d'ordinateurs ou de tout autre appareil personnel. Ces laboratoires sont des atouts essentiels pour les administrations qui entendent détecter les activités frauduleuses, explorer les données cachées et, plus généralement, mener des enquêtes dans le cadre de leurs fonctions.

Échange automatique de renseignements : lancement d'un programme pilote

Le premier programme IISF pilote pour une utilisation effective des renseignements sur les comptes financiers en matière fiscale échangés de manière automatique (IISF-EAR) a été lancé en septembre 2021. Il a été sollicité par le Conseil de l'administration fiscale malaisienne, *Inland Revenue Board of Malaysia* (IRBM), et a reçu le soutien de l'administration britannique *Her Majesty's Revenue and Customs* (HMRC). Le programme a été mené virtuellement au début de l'année 2022 et a porté sur des cas anonymisés et de discussions techniques approfondies centrés sur les trusts anglo-saxons. Suite à l'assouplissement des restrictions imposées par le COVID-19, les experts du HMRC ont lancé leur première mission sur place en Malaisie en mai 2022.

« Le programme pilote IISF-EAR offre aux agents en charge des vérifications et des enquêtes de l'IRBM une formidable occasion de formation directe auprès de la juridiction partenaire, le HMRC. Cela a véritablement accéléré notre apprentissage et nous constatons déjà des résultats très positifs ! » – Dr. Esther A.P. Koisin, Directrice, Département de la fiscalité internationale, IRBM.

Le programme pilote vise à compléter le travail du Forum mondial sur le renforcement des capacités en matière d'utilisation des données reçues en vertu de la norme NCD. Cette assistance peut porter sur la recherche et le filtrage des données reçues ainsi que sur les recoupements avec des sources de données provenant de tiers et les vérifications croisées automatisées, l'utilisation des données selon la norme NCD, l'analyse des données, l'évaluation des risques, les opérations de mise en conformité, les notifications aux contribuables, la politique en matière de vérification et le calcul de l'impôt dû.

Les administrations intéressées qui ont conclu avec succès le programme d'assistance technique du Forum mondial et procédé à leur premier échange réciproque peuvent présenter une demande de programme IISF-EAR par le biais du nouveau portail IISF en ligne destiné aux administrations d'accueil.

Transformation numérique des administrations fiscales (DTA) : proposition et pilotage

Les administrations fiscales du monde entier, dans les pays en développement comme dans les pays développés, utilisent les technologies numériques pour améliorer les services aux contribuables et augmenter les recettes. La numérisation facilite l'interprétation des données (y compris sur l'EAR), ce qui peut améliorer les évaluations de risques, faciliter l'identification des délits fiscaux et aider aux vérifications portant sur les prix de transfert. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les avantages de la technologie pour la politique et l'administration fiscale. Cependant, c'est un domaine qui peut s'avérer complexe et coûteux pour les pays en développement.

Bien entendu, chaque administration fiscale doit exploiter la technologie en fonction de ses propres besoins, mais apprendre des expériences d'autrui peut améliorer considérablement l'efficacité de la transition numérique. Le Forum sur l'administration fiscale (FTA), qui contribue au renforcement des capacités par le partage des connaissances et l'assistance entre pairs, a proposé un nouveau programme IISF-DTA pilote offrant aux dirigeants des conseils confidentiels sur des sujets stratégiques liés à la transformation numérique, tels que la gestion du changement, le développement de stratégies, la budgétisation et la gestion de programmes.

Ce programme IISF-DTA, qui propose une assistance entre pairs, une assistance spécialisée et l'exploitation des connaissances des bureaux pays du PNUD, est similaire aux programmes IISF traditionnels. Cependant, il est principalement centré sur un dialogue avec la direction ; l'aide consiste en la fourniture de conseils stratégiques et confidentiels en amont.

Les Secrétariats de l'Initiative IISF et du FTA préparent actuellement des projets pilotes pour le programme proposé afin d'évaluer sa faisabilité, sa valeur potentielle et son adéquation avec l'Initiative IISF sur le plan conceptuel.

Le premier projet pilote a été lancé avec l'IRBM en qualité d'administration d'accueil et le *Servicio de Impuestos Internos* (SII) du Chili en qualité d'administration partenaire. Quatre autres projets pilotes, avec la participation de six membres du FAI et de deux non-membres, sont actuellement à l'étude. Les Secrétariats de l'Initiative IISF et du FTA ont l'intention de présenter les résultats préliminaires de la phase pilote au Comité directeur IISF en début d'année 2023 afin que ce dernier dispose des éléments nécessaires pour décider s'il convient ou non de prolonger la phase pilote.

Mise en œuvre de la solution reposant sur deux piliers : l'assistance fournie par l'Initiative IISF

En octobre 2021, 137 pays membres ont conclu un accord portant sur une solution reposant sur deux piliers pour faire face aux défis fiscaux posés par la numérisation et la globalisation de l'économie. Souvent, les EMN ne paient pas suffisamment d'impôts sur les marchés où se trouvent leurs utilisateurs/clients. L'accord du Pilier Un renforce la capacité des pays à imposer les entreprises multinationales les plus grandes et les plus rentables opérant sur leur territoire. Cela devrait entraîner une réaffectation d'environ 125 milliards USD au niveau mondial². Le Pilier Un simplifiera également les règles relatives aux prix de transfert pour certaines activités, ce qui permettra aux pays en développement d'appliquer plus facilement ces règles et protégera ainsi leur base d'imposition.

Le Pilier Deux s'attaque au problème du transfert de bénéfices, une pratique qui permet aux EMN de réduire leur taux d'imposition. Il prévoit de nouvelles règles imposant aux plus grandes entreprises multinationales un impôt minimum mondial de 15 %. Cette mesure devrait générer des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 150 milliards USD³, et s'accompagnera d'un processus de modification des conventions fiscales avec les juridictions à faible taux d'imposition afin de garantir que les pays en développement puissent taxer les paiements qui ne le sont pas (ou peu) dans le pays du bénéficiaire.

L'Initiative IISF peut apporter aux pays une aide précieuse sur le sujet de l'imposition de l'économie numérique et plus particulièrement dans la mise en œuvre pratique de la solution à deux piliers. Le Secrétariat étudiera les possibilités d'étendre l'assistance dispensée au titre de l'Initiative IISF en fonction des besoins et des priorités des pays, et conformément aux orientations fournies par le Comité directeur. Par exemple, pour le Pilier Un, un soutien peut s'avérer nécessaire pour appliquer les nouvelles règles d'élargissement de la base d'imposition dans les juridictions de marché (en ce qui concerne les vérifications et les nouveaux processus visant à fournir aux EMN une certitude quant à leurs positions) et pour appliquer l'approche simplifiée relative aux prix de transfert. Quant au Pilier Deux, un soutien peut s'avérer nécessaire pour appliquer les règles visant à mettre en œuvre le taux d'imposition minimum mondial et à appliquer les nouvelles dispositions des conventions conclues avec les juridictions à faible taux d'imposition.

Enfin, le Pilier Deux offre également l'occasion à tous les pays⁴ de réexaminer les incitations fiscales. Avec l'introduction d'un taux d'imposition minimal mondial, les incitations fiscales qui réduisent les taux en dessous du taux minimal⁵ entraîneront un transfert de recettes fiscales depuis la juridiction qui accorde l'incitation vers la juridiction de résidence de l'EMN. Pour éviter ce scénario, les pays peuvent revoir leurs régimes d'incitation, notamment leurs politiques destinées aux entreprises qui ne sont pas concernées par l'impôt minimum mondial. Un tel réexamen peut porter non seulement sur les incitations, mais aussi sur la faisabilité d'un impôt complémentaire qui garantirait que tous les gains de l'impôt minimum mondial soient réalisés dans le pays. L'approche IISF peut être utile car l'examen des incitations fiscales peut nécessiter l'accès à des informations confidentielles (par exemple, pour analyser l'impact sur certains contribuables ou pour examiner les contrats d'investissement).

² Brochure : La solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie, octobre 2021 ([oecd.org](https://www.oecd.org)).

³ Brochure : La solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie, octobre 2021 ([oecd.org](https://www.oecd.org)).

⁴ Ce soutien sera nécessaire au-delà des membres du Cadre inclusif qui se sont engagés à mettre en œuvre la solution à deux piliers, car à partir du moment où un pays de résidence accepte de mettre en œuvre cette solution, toutes les incitations accordées dans d'autres juridictions sont soumises au taux d'imposition minimum mondial dans le pays de résidence.

⁵ À moins qu'elles ne soient couvertes par une dérogation préservant la possibilité de bénéficier d'incitations fiscales limitées en dessous du minimum mondial, à condition que ces incitations répondent à un critère de substance, c'est-à-dire que le bénéficiaire des incitations fiscales exerce une activité substantielle dans la juridiction qui les accorde.

Nouveaux mécanismes opérationnels mis au point en 2021-2022

Cette section rend compte des nouveaux processus opérationnels mis au point au cours de la période considérée. Il s'agit notamment de la simplification des procédures de demande d'assistance dispensée par l'Initiative IISF, d'un renforcement de l'engagement des bureaux pays du PNUD, d'un élargissement du réseau d'administrations partenaires, d'un nouveau programme de facilitation par des experts, d'un nouveau module d'apprentissage en ligne et du programme de mentorat récemment lancé.

Guichet unique de demande d'assistance auprès de l'Initiative IISF

Au fur et à mesure que l'offre d'assistance IISF se diversifie, il est de plus en plus important de rationaliser les processus et les formalités de demande afin de réduire les coûts de transaction pour les administrations fiscales dont les capacités et ressources sont limitées. À cette fin, les administrations fiscales des pays en développement peuvent désormais solliciter un programme IISF simplement en créant un compte sur le [Portail IISF](#) et en utilisant le [formulaire de demande d'assistance IISF](#) (FDA). Le FDA permet aux administrations d'accueil de transmettre des renseignements essentiels sur le périmètre du programme IISF et sur les sujets qu'il est censé couvrir. Ce formulaire permet à l'administration d'accueil de décrire clairement l'objectif des activités à réaliser. Pour consulter le guide de demande d'assistance IISF, cf. l'Encadré 2.4.

Encadré 2.4. Comment solliciter une assistance auprès de l'Initiative IISF ?

1. L'administration d'accueil crée un compte sur le [Portail IISF](#), qui est validé par le Secrétariat IISF. L'utilisateur peut ensuite remplir et soumettre une demande d'assistance pour un programme spécifique de renforcement des capacités.
2. L'administration d'accueil peut utiliser le formulaire pour demander une assistance auprès de l'Initiative IISF dans l'un des domaines suivants : programmes de vérification fiscale, programmes IISF-CI, programmes pilotes IISF-EAR, programmes pilotes sur la fiscalité et les ressources naturelles, programmes de vérifications conjointes ou simultanées, expertise sectorielle.
3. À réception de la demande d'assistance, le Secrétariat IISF l'examine puis demande des clarifications supplémentaires ou valide la demande.
4. Le Secrétariat IISF transmet ensuite une version PDF de la demande d'assistance au point focal de l'administration d'accueil pour qu'elle soit signée par le responsable de l'administration fiscale ou de l'autorité compétente.
5. L'administration d'accueil télécharge la demande d'assistance signée sur le portail, et le Secrétariat IISF lance alors la recherche d'un expert qualifié pour mettre en œuvre le programme.
6. Une fois l'expert IISF identifié et le financement assuré, les termes de référence sont signés par les parties concernées.
7. Le programme IISF est lancé et une première mission exploratoire est effectuée. Au cours des 18 à 24 mois suivants, des missions sur site d'une ou deux semaines et des missions virtuelles sont assurées par l'expert auprès de l'administration d'accueil.
8. Tous les programmes achevés sont dûment suivis et évalués afin de garantir la transparence des résultats.

Note : Les administrations d'accueil souhaitant participer à un programme pilote IISF-DTA doivent contacter directement le Secrétariat IISF (secretariat@tiwb.org) pour demander de plus amples informations.



Engagement renforcé des bureaux pays du PNUD

Depuis un an, le PNUD intensifie son engagement à l'échelon national par le biais de ses bureaux pays (BP) et de ses Plans d'engagement national. Dans le cadre des travaux plus larges menés sur la fiscalité et les ODD, les Plans d'engagement national établissent le soutien apporté par le PNUD à la mise en œuvre des programmes IISF et à la création de synergies avec d'autres programmes nationaux afin de faciliter le développement institutionnel à long terme et de renforcer le rôle des autorités fiscales dans le financement et la réalisation des ODD.

Tout au long de l'année écoulée, les bureaux pays du PNUD partout dans le monde ont contribué à mieux faire connaître IISF, en promouvant et en intégrant davantage les programmes déployés dans le cadre plus large du soutien au financement des ODD. Les bureaux pays du PNUD ont également contribué à la sélection des experts IISF inscrits dans le vivier, ont participé aux lancements officiels des programmes et ont aidé les pays d'accueil à trouver des solutions technologiques permettant la réalisation de missions à distance. En outre, les bureaux pays du PNUD ont fourni des traducteurs et des interprètes pour faciliter la mise en œuvre des programmes IISF.

Les BP ont déjà apporté leur soutien à la mise en œuvre des programmes IISF. Au Cambodge, en Sierra Leone et en Ouganda, ils ont mené le dialogue avec les administrations fiscales nationales afin d'accompagner le lancement des programmes IISF, tandis qu'en Égypte, un soutien technologique a été apporté à cette fin à l'administration fiscale nationale par le BP du pays. Au moment de la rédaction du présent rapport, les BP en Angola, en Bolivie, aux Comores, au Liban et en Tunisie, entre autres, participent à la mise en place de programmes IISF locaux. Les BP du Cabo Verde et de Mongolie mettent à disposition des interprètes et des traducteurs.

Élargir la portée des programmes IISF

L'Initiative IISF cherche à élargir les programmes IISF, qu'il s'agisse de leur champ d'application ou de leur portée thématique. Elle invite les pays en développement intéressés à prendre contact avec le Secrétariat IISF pour recevoir de plus amples informations et soumettre des demandes d'assistance via le portail IISF. En outre, l'Initiative IISF et les bureaux nationaux du PNUD multiplient les contacts avec les pays en développement pour les informer de la possibilité de bénéficier de l'assistance technique unique en son genre fournie au titre de l'Initiative IISF. Le Tableau 2.1 présente une liste non exclusive de juridictions n'accueillant actuellement aucun programme IISF, mais qui présentent un potentiel en la matière. Les pays qui ne figurent pas sur la liste mais qui s'intéressent à l'Initiative IISF sont également invités à voir s'ils pourraient bénéficier d'une assistance.

Tableau 2.1. 50 juridictions où il existe un potentiel pour l'Initiative IISF

Albanie	Algérie
Azerbaïdjan	Bangladesh
Belize	Bolivie
Bosnie-Herzégovine	Brésil
Burundi	Côte d'Ivoire
Djibouti	Fidji
Gabon	Gambie
Guatemala	Guinée-Bissau
Guyana	Indonésie
Îles Marshall	Jamaïque
Jordanie	Kirghizistan
Lesotho	Lybie
Macédoine du Nord	Madagascar
Malawi	Mali
Maroc	Mauritanie
Moldavie	Monténégro
Népal	Niger
Ouzbékistan	Paraguay
Pérou	Philippines
République du Congo	Rwanda
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Sainte-Lucie
Samoa	Serbie
Sri Lanka	Suriname
Tanzanie	Ukraine
Viet Nam	Yémen

Note : Les juridictions en gras sont celles où une assistance a déjà été fournie au titre de l'Initiative IISF et où l'expérience mériterait d'être renouvelée. Les juridictions qui ne sont pas en gras sont celles qui n'ont encore jamais bénéficié de l'assistance fournie au titre de l'Initiative IISF.

Élargissement du réseau des administrations partenaires

Le réseau des administrations partenaires de l'Initiative IISF s'élargit. Au cours de la période visée, l'initiative a accueilli la *Receita Federal do Brazil*, l'*Australian Taxation Office* et la *Guarda di Finanza* italienne parmi ses administrations partenaires. Ces administrations enverront des experts en Angola, aux Maldives et au Costa Rica, respectivement. À ce jour, 23 administrations partenaires (Cf. Graphique 2.5) constituent la principale source d'experts IISF, couvrant plus de 80 % des programmes en cours.

Graphique 2.5. Administrations partenaires prenant part à l'Initiative IISF



Source : Secrétariat de l'Initiative IISF

Un nouveau programme de facilitation par des experts pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux

Les programmes IISF-CI peuvent recourir à un expert facilitateur pour aider les administrations à mener une auto-évaluation à l'aide du modèle de maturité, pendant leur mise en œuvre ou lors de la phase préparatoire. Un module d'apprentissage en ligne portant sur le modèle de maturité a été mis au point pour faciliter l'auto-évaluation par les différentes juridictions (Cf. Encadré 2.5).

Encadré 2.5. Devenir un expert facilitateur pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux

Le Groupe d'action sur les délits à caractère fiscal et autres délits (TFTC) aide les administrations fiscales du monde entier à renforcer leurs capacités de répression pénale pour lutter contre les délits fiscaux et les FFI. L'un des outils utilisés pour aider les administrations fiscales à renforcer leurs capacités est le modèle de maturité pour les enquêtes pénales sur les délits fiscaux (modèle de maturité), tiré de la publication de l'OCDE intitulée *Lutte contre la délinquance fiscale – les dix principes mondiaux*. L'auto-évaluation est la première étape pour identifier les lacunes et les domaines à réformer en priorité.

Le TFTC a mis en place un programme de facilitation par lequel des experts se portent volontaires pour aider les pays en développement à réaliser des auto-évaluations à l'aide du modèle de maturité. Le rôle d'un expert facilitateur est d'aider les parties prenantes à évaluer objectivement la situation actuelle et participer aux discussions sur les prochaines étapes envisageables. L'expert facilitateur peut aider aux auto-évaluations du modèle de maturité, qu'elles soient entreprises dans le cadre du programme IISF-CI ou séparément.

Qualifications requises

- Une solide expérience d'au moins 5 ans en matière d'enquêtes pénales sur des délits fiscaux ou d'autres délits financiers, les transactions de blanchiment d'argent, les FFI ;
- Maîtrise de l'anglais.

Réalisation du module d'apprentissage en ligne sur le modèle de maturité

- Contacter le secrétariat du TFTC pour s'inscrire en tant qu'expert facilitateur et joindre un CV, une preuve de qualification et une fiche d'évaluation. (Expert.Facilitator.Programme@oecd.org)

Phase finale

- Présélection suivie d'un bref entretien.

Note : Qualifications en rapport avec la criminalité fiscale et financière souhaitables

- Cours de certification dispensé par un institut national/international reconnu
- Expérience de la législation et/ou de l'élaboration de politiques
- Expérience en matière de rédaction de manuels/guides administratifs/opérationnels, de documents universitaires
- Expérience avérée dans le domaine de la formation de fonctionnaires d'organismes d'enquêtes fiscales ou autres
- Maîtrise d'une ou plusieurs des langues suivantes et connaissances appliquées : Anglais/Français/Espagnol

Un nouveau module d'apprentissage en ligne à l'intention des experts IISF

Le nouveau module d'apprentissage en ligne pour les experts IISF est maintenant disponible sur la plateforme de partage des connaissances des administrations fiscales (KSP_{TA}). Ce module interactif prépare les experts avant le déploiement du programme en leur fournissant des informations et des bonnes pratiques recueillies auprès d'experts IISF expérimentés. Il décrit les grandes étapes des programmes IISF, les principales difficultés, les risques liés au déploiement des programmes et les outils de suivi et d'évaluation. Il comprend une section sur les compétences interpersonnelles nécessaires pour favoriser le partage des connaissances de façon durable.



Un nouveau programme de mentorat IISF

Le Secrétariat IISF a lancé son premier programme de mentorat en juin 2022 en réponse à un besoin croissant d'experts hautement qualifiés et spécialisés pour mettre en œuvre les programmes IISF. L'objectif des participants est de développer leur expertise en matière de prix de transfert, de coopération internationale et de capacité à transférer des compétences et des connaissances à l'échelle internationale. La nature du soutien qu'ils apportent est décrite en détail dans les termes de référence du programme. Ils aident les experts principaux dans différents domaines, par exemple en fournissant un retour d'information sur le travail effectué par les fonctionnaires de l'administration d'accueil et en veillant à ce que les bénéficiaires reçoivent un soutien optimal.

Trois d'entre eux sont allés prêter main forte à deux experts principaux du *South African Revenue Service* (SARS) déployés auprès de la *Ghana Revenue Authority* (GRA) dans le cadre d'un nouveau programme sur les industries extractives. Il s'agit de contrôleurs fiscaux du SARS possédant une grande expertise en matière de prix de transfert et de vérifications fiscales dans le secteur des industries extractives.

Ils resteront sous la supervision des experts principaux du SARS, mais on attend d'eux qu'ils prennent part à l'apprentissage par la pratique et à l'approche concrète qui constituent les piliers des programmes IISF. Grâce au programme de mentorat, le SARS formera ses experts dans le domaine des prix de transfert en favorisant les échanges entre membres du personnel sur des questions complexes et sensibles. Le SARS a souligné que ce programme offrait l'occasion d'établir un équilibre hommes-femmes au sein de son personnel expérimenté.⁶

⁶ Deux des trois personnes déployées dans le cadre de ce programme de mentorat sont des femmes.



3

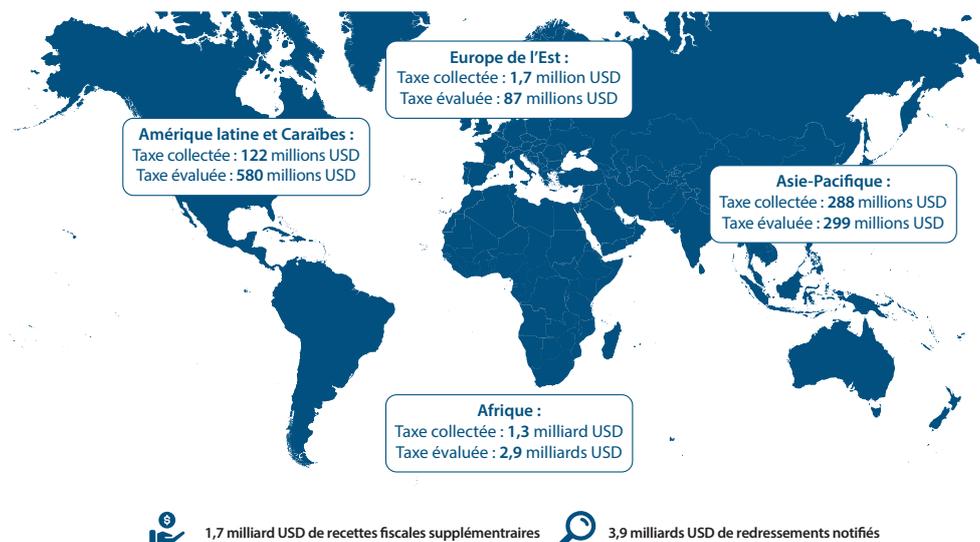
Résultats

Ce chapitre présente les activités et les réalisations de l'Initiative IISF dans différentes régions du monde au titre de la période juillet 2021 - juin 2022. En plus d'examiner le succès de l'Initiative IISF, source de ressources supplémentaires à investir dans le développement durable, il donne un aperçu de l'impact de l'Initiative IISF au-delà de générer des recettes supplémentaires.

Impact sur les recettes

À ce jour, l'Initiative IISF et l'assistance en matière de vérification de type IISF, notamment l'assistance dispensée sur des dossiers rendus anonymes dans le cadre d'ateliers organisés conjointement par l'ATAF, l'OCDE et le GBM, ont généré un surcroît de recettes fiscales et de redressements dans les juridictions participantes. Au total, le recouvrement de **1,7 milliard USD** de recettes fiscales supplémentaires et la mise en recouvrement de **3,9 milliards USD** d'impôts sont attribués à la mise en œuvre de programmes IISF en Afrique, Asie-Pacifique, Europe orientale ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (Cf. Graphique 3.1).

Graphique 3.1. Surcroît de recettes fiscales déclarées imputables à l'assistance dispensée par l'Initiative IISF (données cumulées par région)



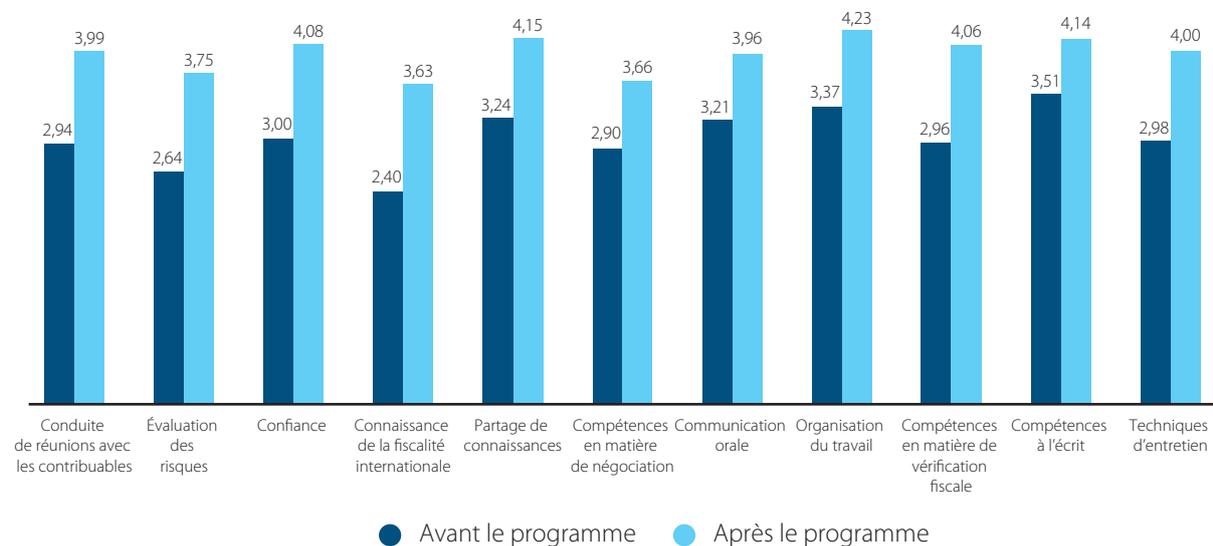
Note : Il s'agit des résultats obtenus dans le cadre des programmes IISF déployés de 2012 à juin 2022. L'ensemble des recettes déclarées est le fruit d'un effort collectif dans le cadre de l'Initiative IISF, avec le concours de l'ATAF, de l'IGF et du GBM.

Les autres impacts

Renforcement des capacités

À l'issue des programmes IISF, de nombreuses administrations d'accueil font état d'une amélioration des aptitudes et des compétences du personnel. Les retours d'information indiquent un gain de confiance des vérificateurs en leur capacité de conduire des vérifications fiscales internationales. Dans leurs auto-évaluations, les vérificateurs font part d'améliorations notables dans leur connaissance de la fiscalité internationale (plus 44 %), ainsi que dans leurs aptitudes pour mener une évaluation des risques (plus 37 %). Le Graphique 3.2 fournit plus de détails sur l'accroissement des qualifications et des compétences des vérificateurs au fil des programmes IISF, constatée dans le cadre des auto-évaluations.

Graphique 3.2. Auto-évaluation des compétences par les vérificateurs (échelle graduée de 1 à 5) avant et après le programme IISF



Note : Résultats recueillis à partir des auto-évaluations des vérificateurs complétées au début et à la fin des programmes.

En outre, parmi le personnel en contact avec des EMN, les administrations d'accueil ont observé une meilleure compréhension des pratiques sectorielles de plus en plus complexes sur le plan structurel. L'apport d'une expertise sectorielle, proposée dans plus de 40 % des programmes IISF, complète l'acquisition de compétences clés sur la méthodologie de vérification elle-même.

Améliorer la discipline fiscale volontaire

L'un des grands objectifs des programmes IISF est d'encourager des changements positifs dans le comportement des EMN durant les vérifications fiscales mais également en prévision des processus d'évaluation de celles-ci. Un renforcement solide et stable des capacités en matière de vérification peut contribuer à accroître la discipline fiscale des contribuables. Une partie importante des programmes IISF est consacrée à l'examen de la méthodologie de vérification afin de rationaliser et d'améliorer les interactions avec les contribuables. Une meilleure communication avec les contribuables peut contribuer à renforcer la confiance et à accroître la certitude, des facteurs clés pour améliorer la discipline fiscale volontaire.⁷ Les pays indiquent qu'à la suite de ces examens, les EMN se sont montrées réceptives aux changements introduits.

⁷ Building Trust between Tax Administrations and Large Businesses | en | OECD

Le fait d'associer les contribuables à l'élaboration de la législation et de la réglementation aide à identifier les problèmes potentiels de conformité, tout en donnant aux contribuables le temps de s'adapter aux nouvelles lois et procédures.⁸

En outre, le fait que les EMN prennent conscience des capacités accrues de l'administration fiscale semble les inciter à mieux se conformer aux règles, en particulier lorsque la participation à des programmes de renforcement des capacités ou les résultats des vérifications sont rendus publics. Il ressort des programmes IISF mis en œuvre qu'une plus grande sensibilisation des EMN aux activités menées par l'administration d'accueil pour freiner les pratiques BEPS améliore la discipline fiscale au sein de ces entreprises.

Retombées du suivi et de l'évaluation des programmes IISF

Vingt-et-un programmes en cours bénéficient du nouveau cadre de suivi et d'évaluation IISF. Les sections ci-dessous présentent les principaux produits, résultats et impacts des programmes IISF, analysés dans un contexte régional.

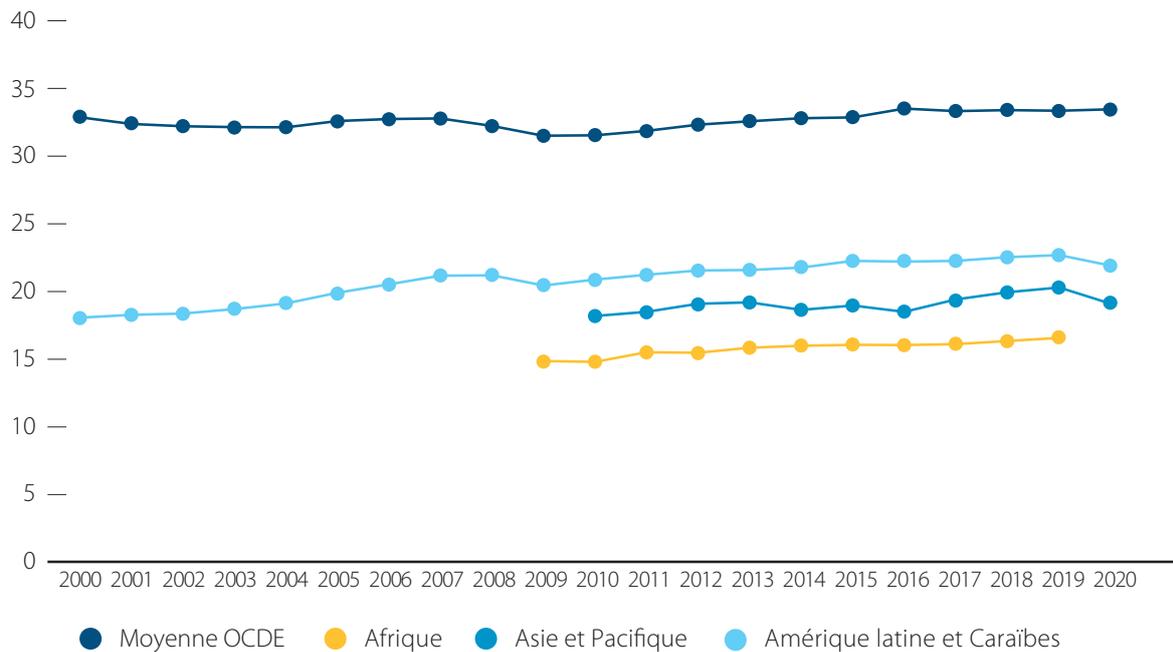
L'Initiative IISF en Afrique

Programmes IISF en Afrique – chiffres clés	
Programmes achevés (y compris Sud-Sud)	37 (7)
Programmes en cours (y compris Sud-Sud)	24 (8)
Juridictions ayant bénéficié d'une assistance IISF	30
Vérificateurs formés	970
Dossiers de vérification achevés	84
Experts déployés	62
Documents pédagogiques élaborés	67

L'Initiative IISF maintient son intérêt pour l'Afrique, voyant dans cette région la possibilité et la nécessité d'augmenter la MRI. L'Afrique présente le ratio impôts/PIB le plus bas de toutes les régions⁹ (Cf. Graphique 3.3 pour une comparaison du ratio moyen impôts/PIB en Afrique et dans d'autres régions), sauf en Tunisie et aux Seychelles où il dépasse la moyenne de l'OCDE. Un certain nombre de facteurs explique cet écart entre l'Afrique et les autres régions dans les moyennes observées, notamment les niveaux importants d'informalité et une capacité administrative relativement faible pour collecter les impôts.

⁸ OECD (2022), *Civisme fiscal II: Instaurer une relation de confiance entre administrations fiscales et grandes entreprises*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0ae1635b-fr>

⁹ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/brochure-statistiques-recettes-publiques-afrique.pdf>

Graphique 3.3. Ratio impôts/PIB en Afrique par rapport aux autres régions

Note : Les données les plus récentes pour toutes les régions datent de 2020, sauf pour l'Afrique où elles datent de 2019.

Source : Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques (oecd.org)

Afin d'augmenter la MRI et financer les programmes publics, de nombreux pays africains renforcent leurs capacités en matière de fiscalité internationale, notamment en rejoignant les travaux du Cadre inclusif, qui sont complétés par une assistance au titre de l'Initiative IISF. À ce jour, 26 pays africains sont membres du CI.

L'Initiative IISF a contribué à renforcer les capacités des vérificateurs des pays en développement et à ancrer les meilleures pratiques en matière de prix de transfert. Plus de 60 programmes IISF ont été mis en œuvre dans 30 juridictions à travers l'Afrique. Plus de la moitié de ces programmes font suite à un premier programme ayant permis d'établir une base solide pour les vérifications portant sur les prix de transfert. Ces programmes sont souvent axés sur des secteurs clés, notamment les industries extractives, les services financiers, les télécommunications ou l'agriculture.

L'assistance spécifique dispensée au titre de l'Initiative IISF aide les pays africains à promouvoir des changements à long terme par le biais de recommandations en matière de législation mais également organisationnelles. Les experts IISF sont souvent invités à examiner les dispositions législatives en vigueur pour soutenir les processus de vérification. Cette pratique permet d'identifier et de remédier aux lacunes ou aux failles éventuelles. D'un point de vue organisationnel, l'expérience acquise dans le cadre de l'Initiative IISF indique que la mise en place d'une équipe spécialisée dans les prix de transfert garantit un traitement efficace des dossiers fiscaux internationaux.

Au fil des ans, les administrations d'accueil ont su stimuler leurs activités de vérification portant sur les prix de transfert. Au cours de leur premier programme IISF, la majorité des administrations d'accueil ont bénéficié d'une assistance IISF sur trois dossiers au maximum, car les vérificateurs et les experts préfèrent examiner en premier lieu les dossiers du début à la fin. Dans les programmes suivants, les administrations d'accueil sont en mesure de traiter davantage de dossiers, plus de six par programme pour la majorité d'entre elles.

Ces résultats ont permis aux administrations d'accueil africaines de mobiliser des recettes supplémentaires en début de programme et les ont encouragées à mettre l'accent sur la stabilité de l'équipe de vérification pour soutenir les progrès (Cf. Encadré 3.1 et Encadré 3.2 pour plus de détails sur les programmes IISF en cours au Ghana et en Côte d'Ivoire).

De plus, la collaboration avec l'ATAF continue d'offrir une excellente plateforme au service de la coordination des déploiements des programmes IISF au sein des administrations d'accueil des pays africains qui ont enregistré des résultats positifs en termes de recettes perçues, ainsi que des améliorations au niveau organisationnel et de la discipline fiscale volontaire des contribuables. À ce jour, les administrations d'accueil africaines ont mobilisé 1,3 milliard USD de recettes fiscales supplémentaires, générés par 2,9 milliards USD de redressements.

Encadré 3.1. Soutien sectoriel au Ghana

Le Ghana est l'un des premiers pays d'Afrique à avoir bénéficié de l'assistance dispensée par l'Initiative IISF, son premier programme a été lancé en 2014. Dans le cadre du programme initial, deux experts de l'Administration néerlandaise des impôts et des douanes (NTCA) ont travaillé sur l'évaluation des risques et les questions de prix de transfert aux côtés de l'unité en charge des prix de transfert de la *Ghana Revenue Authority* (GRA). Au cours du programme, les vérifications ont progressé dans plusieurs secteurs : la banque, la construction, l'énergie, l'exploitation minière, le secteur pétrolier et gazier, et les télécommunications.

En partenariat avec la NTCA, le deuxième programme a été lancé en 2019. Celui-ci était axé sur les vérifications portant sur les prix de transfert dans le secteur des télécommunications et des services financiers et a porté sur quatre dossiers de vérification.

Plus récemment, la GRA a sollicité deux nouveaux programmes IISF avec le soutien du SARS en qualité d'administration partenaire, afin d'effectuer des vérifications plus approfondies au sein des EMN du secteur des industries extractives et traiter de problématiques plus complexes relatives aux prix de transfert. Dans le cadre de ce programme Sud-Sud, les experts du SARS ont entrepris des vérifications portant sur les prix de transfert dans les secteurs minier et extractif et ont partagé l'expérience acquise auprès des EMN de ces secteurs. Le programme IISF le plus récent du Ghana a été lancé en 2020 avec le soutien de l'ATAF et de la Banque mondiale. Il porte sur les vérifications complexes en matière de prix de transfert. Jusqu'à présent, les programmes IISF de la GRA ont permis la mise en recouvrement de plus de 18 millions USD d'impôts, la collecte de 13 millions USD d'impôts et le traitement intégral de six dossiers de vérification.

Encadré 3.2. Bonnes pratiques d'un programme IISF en Côte d'Ivoire

La Direction générale des impôts (DGI) de la Côte d'Ivoire reconnaît que l'expansion de son économie a également engendré certaines pratiques abusives de transfert de bénéfices au travers de stratégies de planification fiscale. La DGI a identifié deux grands niveaux de risque liés au transfert de bénéfices au sein des EMN : (i) les pratiques d'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) faussent les conditions du marché car elles offrent un avantage concurrentiel indu aux entreprises étrangères en réduisant leur charge fiscale par rapport aux acteurs nationaux ; (ii) la prévalence des dispositifs d'évitement au sein d'une juridiction tend à avoir des effets négatifs sur la discipline fiscale générale car le sentiment d'injustice qu'entraîne le traitement réservé à certains contribuables peut miner les bonnes dispositions de la population en général vis-à-vis du paiement des impôts.

Pour lutter contre ces risques, la DGI a présenté sa première demande de programme IISF dans le domaine des prix de transfert en 2018-2019. Au cours de ce programme, un expert fiscal confirmé du Service Public Fédéral des Finances de Belgique a assisté 15 vérificateurs de la DGI en présentiel et à distance. Ce soutien a donné lieu à des résultats significatifs sur le plan financier, puisque 12 millions USD de recettes fiscales supplémentaires ont été générées dans le cadre du traitement de quatre dossiers portant sur les prix de transfert dans les secteurs de l'agriculture, de la production et de la distribution (cacao, bananes et ananas), de la fabrication de cosmétiques et de la distribution de pétrole.

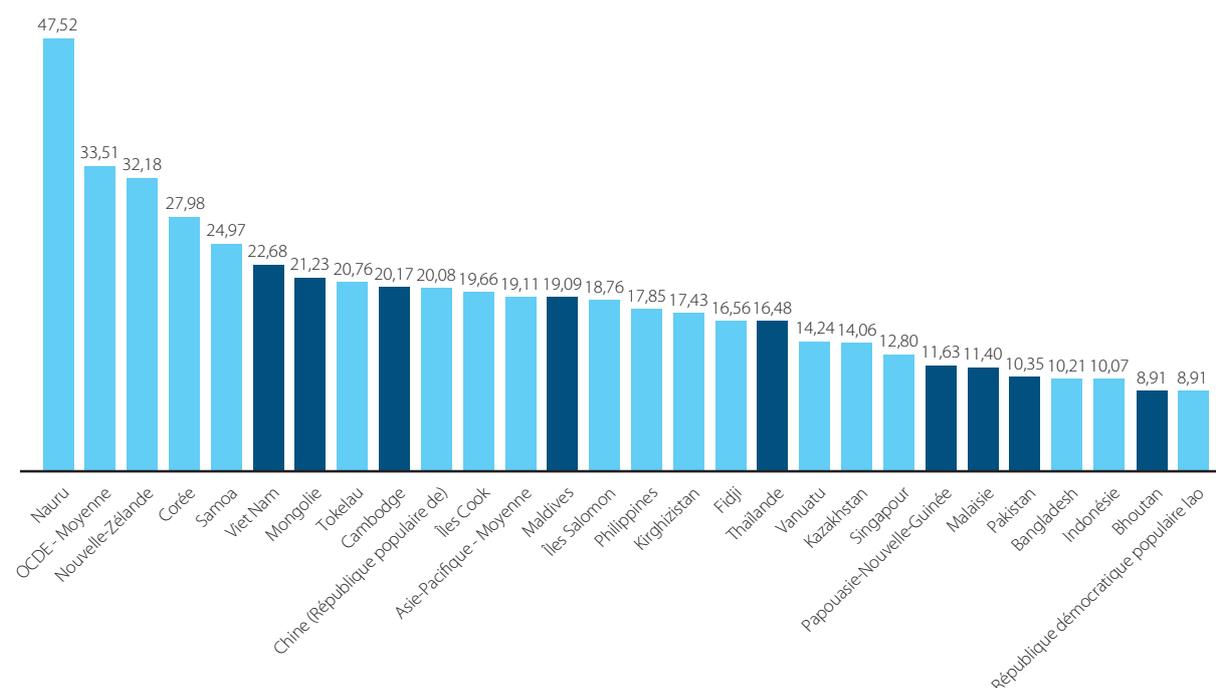
L'expert IISF a fourni des conseils et un soutien à la conduite de vérifications, depuis l'évaluation des risques jusqu'à l'avis d'imposition final. Ce soutien à tous les stades de la procédure a aidé les agents de la DGI à mieux comprendre les transactions portant sur la dépréciation des actifs, les biens incorporels, les services intragroupe, la sous-capitalisation et les prix de transfert. L'équipe a eu l'occasion d'appliquer des connaissances théoriques à des dossiers en cours et a acquis des compétences en matière de collecte d'informations et d'analyse des informations accessibles au public. En outre, l'expert IISF a démontré l'intérêt d'utiliser des bases de données commerciales pour obtenir un panorama plus complet des transactions des entreprises faisant l'objet de vérifications et des données comparables.

L'Initiative IISF en Asie-Pacifique

Programmes IISF en Asie-Pacifique – chiffres clés	
Programmes achevés (y compris Sud-Sud)	4 (0)
Programmes en cours (y compris Sud-Sud)	14 (2)
Juridictions ayant bénéficié d'une assistance IISF	10
Vérificateurs formés	240+
Dossiers de vérification achevés	13
Experts déployés	17
Documents pédagogiques élaborés	27

Les niveaux de MRI varient considérablement entre les pays à revenu faible ou intermédiaire de la région Asie-Pacifique (Cf. Graphique 3.4)¹⁰. Les administrations d'accueil IISF font état de ratios impôts/PIB parmi les plus faibles de la région. En effet, six pays d'accueil sur neuf affichent un ratio inférieur à la moyenne régionale de 19,11 % pour l'année 2020. La croissance des recettes dans la région s'est détériorée en 2020 (Cf. Graphique 3.3) en raison de la pandémie de COVID-19 et du déclin associé concernant l'activité économique, le prix des produits de base et le tourisme. L'importance d'un renforcement continu des capacités dans la région a été confirmée par la récente augmentation des demandes d'assistance au titre de l'Initiative IISF.

Graphique 3.4. Recettes fiscales en % du PIB dans la région Asie-Pacifique (2020)



Note : Les juridictions où des programmes IISF ont déjà été mis en œuvre ou sont en cours apparaissent en bleu plus foncé. Aucune donnée n'est disponible pour le Sri Lanka.

Source : OECD et al. (2022), Revenue Statistics in Asia and the Pacific 2022, Éditions OCDE, Paris

Ces dernières années, l'Initiative IISF a renforcé ses activités dans la région, notamment en apportant un soutien spécialisé aux administrations. Contrairement aux pays africains, en Asie-Pacifique, les administrations d'accueil qui participent pour la première fois à l'Initiative demandent autant de programmes axés sur l'industrie que de programmes généraux. Par la suite, les demandes de programmes portant sur la vérification générale sont très rares. Au total, 12 des 18 programmes mis en œuvre dans la région concernent l'industrie, principalement les ressources naturelles (par exemple, la foresterie), le tourisme ou la logistique. L'Encadré 3.3, l'Encadré 3.4 et l'Encadré 3.5 donnent des exemples de programmes IISF déployés en Mongolie, aux Maldives et au Bhoutan. La région formule également de manière précoce des demandes d'assistance dans d'autres domaines comme les enquêtes pénales sur les délits fiscaux (2 programmes), l'utilisation effective des informations (1 programme pilote) et la transformation numérique des administrations fiscales (1 programme pilote).

Bien que le nombre de dossiers traités avec l'assistance des experts IISF reste inférieur à celui d'autres régions, les recettes supplémentaires s'avèrent importantes et les programmes IISF ont été prompts à les exploiter. Ces résultats sont favorisés par les recommandations substantielles fournies par les experts en matière de législation portant sur les prix de transfert ou l'impôt des sociétés, ou relatives aux questions d'organisation, qui ont conduit à la création de quatre unités spécialisées dans les prix de transfert au sein des 10 juridictions où l'Initiative IISF est mise en œuvre.

¹⁰ <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/cb712500-en/index.html?itemId=/content/component/cb712500-en#section-d1e1904>.

À ce jour, les administrations d'accueil d'Asie-Pacifique ont mobilisé plus de 288 millions USD de recettes fiscales supplémentaires issues de 299 millions USD de redressements.

Encadré 3.3. Tirer parti du succès initial dans le secteur minier en Mongolie

Suite à la demande d'assistance présentée par la MTA en 2019, l'Initiative IISF a lancé un programme parallèlement au programme « BEPS in Mining Deep Dive », programme phare sur les pratiques BEPS dans le domaine de l'exploitation minière, soutenu par l'OCDE et le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF).

Fin 2020, la Mongolie a établi son premier avis de redressement d'impôt portant sur les prix de transfert dans le cadre d'une vérification complète d'une grande société minière multinationale.¹¹ Grâce à ce redressement, le gouvernement a perçu 228 millions USD de recettes fiscales et a refusé 1,5 milliard USD de reports de pertes qui, sans cela, auraient considérablement réduit les recettes fiscales futures. Le contribuable a payé l'intégralité du redressement fiscal. Cette somme représentait environ 1,7 % du PIB national en 2020.

Fort du succès de ce programme initial, la MTA a demandé une prolongation du programme IISF jusqu'en mars 2023. Dans le cadre de cette prolongation, l'expert IISF apporte son soutien technique à l'achèvement de la vérification fiscale initiée en 2019-2020 et à l'évaluation du caractère de pleine concurrence des honoraires des parties liées.

Outre l'extension du programme IISF initial, un nouveau programme d'assistance axé sur la vérification des prix de transfert dans le secteur du charbon a été lancé en 2021. Ce nouveau programme devrait permettre à la Mongolie de poursuivre ses efforts pour veiller à ce que les entreprises multinationales du secteur extractif paient leur juste part d'impôt.

Encadré 3.4. Focus sur le tourisme aux Maldives

En juillet 2020, la Direction générale des impôts des Maldives (*The Maldives Inland Revenue Authority - MIRA*) a achevé son premier programme IISF avec le concours de la Direction des Finances publiques de la République slovaque. Ce programme est la concrétisation de la première initiative engagée par la MIRA pour développer ses compétences en matière de prix de transfert. Au bout de quelques mois, la coopération avec les hauts responsables de la MIRA a abouti à la création d'une unité distincte chargée des vérifications portant sur les prix de transfert, au sein de l'administration fiscale. Cette unité se compose de dix vérificateurs et d'un chef d'unité, tous formés dans le cadre du programme IISF. Les orientations définies par l'expert IISF dans le domaine de l'évaluation des profils de risque et des modifications à apporter à la législation en matière de prix de transfert, à la documentation sur les prix de transfert et aux procédures de vérification en général ont représenté un apport précieux pour les agents de la MIRA.

À l'issue du premier programme IISF en 2020, la MIRA a lancé un nouveau programme de vérification visant des dossiers stratégiques dans l'industrie du tourisme. Actuellement, la MIRA bénéficie d'un soutien significatif sur six dossiers de vérification. À ce jour, le soutien apporté au titre de l'Initiative IISF a permis à la MIRA de percevoir 1,7 million USD de recettes fiscales supplémentaires. En outre, la MIRA a sollicité une assistance pour lutter contre les FFI. Dans le cadre d'un nouveau programme IISF sur les enquêtes pénales, la MIRA va procéder à son auto-évaluation et former des fonctionnaires afin de perfectionner ses techniques d'enquête et améliorer la coordination entre les agences.

¹¹ En partenariat avec des organisations internationales, l'administration fiscale de Mongolie émet son premier avis de redressement d'impôt portant sur les prix de transfert pour un montant de 228 millions USD : Forum intergouvernemental (igfmining.org).

Encadré 3.5. IISF au Bhoutan : évaluation des risques dans les domaines de l'hydroélectricité, de la foresterie et du tourisme

La Direction des impôts et des douanes (DRC) du ministère des Finances du Bhoutan a lancé son premier programme IISF en juin 2021, à un moment où la MRI était en baisse.

Ce programme IISF en cours a deux objectifs principaux : fournir aux agents du fisc bhoutanais des connaissances et une expérience dans la conduite de vérifications fiscales internationales et améliorer la méthodologie de vérification de la DRC, en particulier sur le terrain.

S'appuyant sur une coopération de longue date, la DRC a invité une experte du *Central Board for Direct Taxes*, l'administration fiscale de l'Inde, pour l'aider à atteindre ces objectifs. L'experte IISF est intervenue lors de quatre missions effectuées à distance. Au cours de ces missions, les vérificateurs de la DRC ont entrepris une étude exploratoire et une analyse comparative aux côtés de l'experte IISF afin d'identifier les principaux domaines à améliorer dans la conduite des vérifications et dans la mise en place d'une législation et d'une administration solides en matière de fiscalité internationale. À cet égard, les points communs entre la législation bhoutanaise et la législation indienne ont facilité les échanges et la résolution des problèmes en général.

Le Bureau pays du PNUD au Bhoutan est intervenu sur le terrain pour informer l'experte de la politique économique et des priorités du pays.

« Malgré la pandémie de COVID, l'experte s'est acquittée de sa mission de mentorat et de suivi par le biais de sessions d'enseignement virtuelles visant à renforcer les capacités des agents des impôts de la DRC en matière d'analyse des données pour l'évaluation des risques, d'enquête et de sélection des dossiers à vérifier. Le programme a eu un impact positif grâce au grand intérêt manifesté par les stagiaires pour l'étude des concepts du droit fiscal international. Il reste encore des difficultés à résoudre dans plusieurs domaines : la modification du droit fiscal, la législation en matière de *prix de transfert et de fiscalité internationale*, les unités dédiées à la vérification des dossiers de fiscalité internationale/prix de transfert, la mise à niveau des systèmes informatiques pour l'enregistrement des contribuables, les informations de compte des contribuables, la sélection des dossiers de vérification et la garantie de la discipline fiscale. » – Anupama Anand, *Indian Revenue Service*, experte IISF pour le programme du Bhoutan

L'Initiative IISF en Amérique latine et dans les Caraïbes

Programmes IISF en Amérique latine et dans les Caraïbes – chiffres clés	
Programmes achevés (y compris Sud-Sud)	9 (2)
Programmes en cours (y compris Sud-Sud)	8 (2)
Juridictions ayant bénéficié d'une assistance IISF	8
Vérificateurs formés	250
Dossiers de vérification achevés	138
Experts déployés	70
Documents pédagogiques élaborés	14

Le ratio moyen impôts/PIB de la région ALC a augmenté progressivement entre 2000 et 2020 (Cf. Graphique 3.3), mais l'écart entre le ratio impôts/PIB des pays ALC et celui des pays de l'OCDE s'est creusé en 2020 en raison de l'impact de

la pandémie de COVID-19, atteignant 11,6 points de pourcentage en 2020¹². Toutefois, les économies des pays ALC ont fait preuve de résilience dans de nombreux secteurs, tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière.

La région ALC est nettement plus tributaire des recettes de l'impôt sur les sociétés que de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt sur les sociétés représente 15,6 % des recettes fiscales totales, tandis que l'impôt sur le revenu des personnes physiques représente 9,8 %. C'est une situation différente de celle de l'OCDE, où l'impôt sur les sociétés représente 9,6 % des recettes fiscales, contre 25,9 % pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cette dépendance à l'égard de l'impôt sur les sociétés met en évidence la nécessité pour les programmes IISF de contribuer au maintien (et à l'augmentation) de cet impôt, notamment en s'intéressant au transfert de compétences entre les vérificateurs.

Ces compétences permettent à ces derniers de traiter des dossiers importants à un rythme de plus en plus rapide. Le Secrétariat IISF a observé que le nombre de dossiers traités augmente avec le temps : moins de quatre dossiers de vérification ont été traités dans la majorité des programmes de la première phase, alors que dans tous les programmes ultérieurs, quatre dossiers au minimum ont été traités.

Les administrations d'accueil de la région ALC s'attaquent à des dossiers de vérification de plus en plus complexes, en concentrant leurs efforts sur des secteurs/industries spécifiques, tels les industries extractives et le tourisme. En outre, quatre programmes ont été sollicités pour aider les fonctionnaires de l'administration fiscale à négocier ou renégocier des accords préalables en matière de prix de transfert (APP). De tels accords génèrent une plus grande certitude fiscale chez les contribuables et facilite le processus de vérification. Les exemples de El Salvador et de la Colombie illustrent la grande variété des programmes IISF en cours dans la région ALC (Cf. Encadré 3.6 et Encadré 3.7 pour plus d'informations). Les résultats sont déjà visibles pour les administrations d'accueil qui évaluent à 580 millions USD les recettes fiscales supplémentaires.

Encadré 3.6. El Salvador progresse rapidement

En décembre 2020, El Salvador a effectué sa première demande de programme IISF par l'intermédiaire de la *Dirección General de Impuestos Internos* (DGII) du ministère des Finances dans l'objectif d'acquérir une expérience générale en matière de prix de transfert et de fiscalité internationale, et de se conformer aux normes fiscales internationales. En 2021, la DGII a souligné la nécessité d'une meilleure intégration du modèle de convention fiscale de l'OCDE dans la législation nationale salvadorienne. Grâce aux nouvelles compétences en matière de vérification, acquises dans le cadre du programme IISF, l'administration entend accroître la MRI et se prépare à un assainissement budgétaire.

L'*Agencia Estatal de Administración Tributaria* (AEAT) espagnole a proposé de soutenir El Salvador en fournissant des experts fiscaux spécialisés dans différents domaines. Le programme couvre quatre domaines : organisation et normes, imposition des non-résidents et prévention de la double imposition, prix de transfert, et échange d'informations sur les questions fiscales.

Sur une période de six mois, les équipes locales de la DGII ont mené des missions virtuelles aux côtés d'experts de l'AEAT. Ces missions ont donné lieu à des premiers résultats positifs pour la DGII. En novembre 2021, la DGII a créé une nouvelle unité spécialisée pour aider à combattre les pratiques BEPS : l'unité d'analyse et de vérification en matière d'évasion fiscale au travers des paradis fiscaux. En outre, certains montages fiscaux abusifs courants ont été analysés et transmis à un expert espagnol après avoir été anonymisés. Ces sessions ont contribué à renforcer les compétences du personnel en matière de prix de transfert.

« L'objectif ultime de ce processus [d'assistance IISF] est très clair : accroître les recettes fiscales et, indirectement, améliorer la discipline fiscale et le respect des réglementations fiscales chez les contribuables. L'OCDE et le PNUD profitent du soutien d'entités dotées d'une expérience et de connaissances approfondies, comme l'administration fiscale espagnole, qui nous aideront à améliorer nos capacités. » – Alejandro Zalaya, ministre des Finances, El Salvador.

¹² OECD et al. (2022). Statistiques des recettes publiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2022, Éditions OCDE, Paris.

Encadré 3.7. IISF en Colombie : prix de transfert, APP et soutien sectoriel

La Colombie, l'un des premiers pays à avoir accueilli l'Initiative IISF, a bénéficié d'une assistance dans une grande variété de secteurs et dans divers domaines de la fiscalité internationale.

L'un des premiers programmes IISF a en effet été mené en Colombie suite à une demande d'assistance présentée par la *Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales* (DIAN) en 2011 dans le cadre du Programme Fiscalité et développement de l'OCDE.

Un deuxième programme IISF, mené en 2018, est un bel exemple de coopération Sud-Sud réussie grâce à l'appui de l'Initiative IISF. Des experts du *Servicio de Administración Tributaria* du Mexique ont fourni à la DIAN une aide au renforcement des capacités en matière de vérifications portant sur les prix de transfert. Avec l'aide de l'expert IISF, les inspecteurs de la DIAN ont traité 87 dossiers de vérification dans les secteurs de l'automobile, de la banque, de l'assurance, de l'exploitation minière, de la distribution et de la fabrication. Soixante agents fiscaux locaux formés dans le cadre de ce programme IISF ont acquis des connaissances sur les méthodes relatives aux prix de transfert, les ajustements à des fins de comparabilité, les transactions de marchandises, les transactions incorporelles, les transactions financières et les redevances.

Trois autres programmes sont actuellement mis en œuvre en Colombie. L'un d'eux est une collaboration avec le Bureau d'assistance technique des États-Unis, centrée sur le renforcement des capacités de gestion et de négociation des APP. Un APP est un instrument administratif qui tente de prévenir les litiges en matière de prix de transfert en déterminant les critères d'application du principe de pleine concurrence aux transactions avant qu'elles n'aient lieu. Les APP offrent une certaine prévisibilité aux entreprises privées et aux administrations fiscales. Un autre programme, en partenariat avec le *Servicio de Impuestos Internos* chilien, porte sur les vérifications en matière de prix de transfert dans le secteur minier, et plus particulièrement dans le secteur des mines de charbon. Enfin, un programme IISF-CI vise à renforcer les capacités du bureau de la DIAN en charge de la délinquance fiscale.

À ce jour, plus de 422 millions USD de recettes fiscales ont été mises en recouvrement dans le cadre de vérifications portant sur les prix de transfert en Colombie, un chiffre qui devrait augmenter au fur et à mesure que les programmes IISF progressent dans le pays.

L'Initiative IISF en Europe de l'Est

Programmes IISF en Europe de l'Est – chiffres clés	
Programmes achevés (y compris Sud-Sud)	6 (0)
Programmes en cours (y compris Sud-Sud)	4(0)
Juridictions ayant bénéficié d'une assistance IISF	6
Vérificateurs formés	75+
Dossiers de vérification achevés	33
Experts déployés	15
Documents pédagogiques élaborés	9

Le soutien prodigué par les experts IISF dans le cadre des programmes de la région a principalement porté sur les dossiers en cours relatifs aux prix de transfert. Les experts ont aussi fourni d'importantes recommandations législatives aux administrations d'accueil. Six programmes ont bénéficié de ces recommandations. Étant donné la taille relativement réduite des équipes en charge des prix de transfert, la pérennité des connaissances transférées constitue un point important des programmes.

Les effets sur les recettes ne se sont pas encore matérialisés pour un certain nombre de programmes dans la région. Au cours de la mise en œuvre des programmes, certaines juridictions ont repéré dans leur législation des lacunes importantes qu'il fallait combler pour pouvoir mener une évaluation effective. D'autres juridictions se sont focalisées sur la méthodologie de vérification elle-même, donnant souvent la priorité aux procédures d'évaluation des risques sans nécessairement en tirer des conclusions sur les dossiers. Le soutien dispensé au titre de l'Initiative IISF reste pertinent et peut offrir des avantages de plus en plus intéressants à mesure que les équipes chargées des prix de transfert gagnent en maturité. L'Encadré 3.8 fournit des informations détaillées sur un programme IISF en cours au Kazakhstan.

Encadré 3.8. Transfert de connaissances et de compétences au Kazakhstan

La Commission des recettes de l'État (SRC) du ministère des Finances du Kazakhstan a présenté en 2020 une demande d'assistance dans le cadre d'un programme IISF pour procéder à des examens et à des vérifications portant sur des opérations minières et des transactions financières. Depuis septembre 2020, deux experts IISF soutiennent le service du SRC chargé des vérifications dans le domaine des prix de transfert. Ces spécialistes ont apporté leur savoir-faire sur les cas en cours en travaillant à distance sur des dossiers anonymisés. Au total, 5 vérifications ont été lancées dans le secteur des industries extractives. Ils abordent des problèmes en lien avec la vente de matières premières et avec les transactions financières.

Dans le cadre du programme, les experts IISF ont contribué à mettre en évidence les pertes importantes de recettes fiscales résultant de stratégies abusives d'évitement fiscal. Certaines de ces pratiques exploitent les faiblesses du cadre juridique existant en matière de prix de transfert. Bien que la SRC bénéficie d'un fort soutien politique, l'application des recommandations se heurte à une résistance importante concernant l'élaboration d'une législation conforme aux normes internationales. Néanmoins, il demeure possible d'effectuer des redressement portant sur l'assiette fiscale en vertu de la législation existante, comme en témoignent les premiers redressements effectués dans le cadre du programme IISF.

Au cours des missions et des formations menées par les experts IISF, le personnel local des bureaux centraux et régionaux du SRC a acquis des compétences précieuses qui l'aident à mieux comprendre les structures des sociétés faisant l'objet de vérifications et à identifier les transactions qui ne sont pas conclues dans des conditions de pleine concurrence. Le personnel est aussi mieux formé et plus compétent pour appliquer efficacement le principe de pleine concurrence et utiliser les bases de données commerciales privées à l'appui de leurs démonstration. Enfin, l'Initiative IISF a aidé au bon fonctionnement des demandes d'échange d'informations avec les autorités fiscales étrangères. En conclusion, le programme a, d'une part, permis le recouvrement d'importantes recettes fiscales et, d'autre part, mis en évidence la nécessité de réformer la politique fiscale et améliorer les méthodes d'évaluation des risques.



4

Événements et communication

Veiller à ce que IISF reste dans le dialogue avec ses parties prenantes et fasse connaître à ses potentielles administrations d'accueil et partenaires les avantages de l'Initiative reste une priorité pour le Secrétariat. À cette fin, IISF met en œuvre une stratégie de communication efficace et organise et participe régulièrement à un certain nombre d'événements.

Échanges virtuels avec les parties prenantes

Pour répondre aux restrictions de déplacement imposées par la pandémie de COVID-19, le Secrétariat IISF a organisé des événements virtuels tout au long de l'année 2021 et au cours des premiers mois de 2022. Ces événements ont donné de la visibilité aux activités continues de l'Initiative ainsi qu'aux nouvelles offres d'assistance, tout en permettant dans le même temps d'échanger avec les parties prenantes pour s'assurer de l'alignement des programmes IISF sur les priorités des pays en développement.

Le 9 novembre 2021, le Secrétariat a hébergé une réunion ministérielle de haut niveau sur le thème « Inspecteurs des Impôts Sans Frontières : Lutter contre l'évasion et la fraude fiscales à l'ère post-pandémique », durant laquelle un panel de ministres et de hauts fonctionnaires a pu échanger sur le sujet de la poursuite des activités d'IISF durant la pandémie de COVID-19. Les participants ont partagé leur vision sur la manière dont les programmes IISF peuvent aider les États à moderniser leurs outils fiscaux, à combattre les flux financiers illicites, à s'adapter aux nouvelles règles fiscales internationales, et à tirer le meilleur parti de l'expertise Sud-Sud. Cet événement a aussi été l'occasion pour le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, et l'administrateur du PNUD, Achim Steiner, de présenter le [rapport annuel 2021 d'IISF](#).

En février 2022, l'OCDE a organisé la deuxième édition de ses Journées de la fiscalité et du développement, qui comprenait une session dédiée sur le thème « Inspecteurs des impôts sans frontières : aider les pays en développement à mobiliser des recettes fiscales et à renforcer leurs capacités en 2022 ».

Cette session a été l'occasion pour le Secrétariat IISF de partager les expériences de plusieurs administrations fiscales d'accueil et partenaires, d'évoquer les difficultés rencontrées et les progrès accomplis ces dernières années, et d'exposer les projets envisagés sur 2022. Avec près de 500 participants, la session dédiée à IISF est celle, sur les 12 sessions virtuelles que comptaient ces Journées de la fiscalité et du développement, qui a enregistré le plus large succès.

Du 8 au 10 mars 2022, le Secrétariat IISF a organisé une Table ronde d'experts et un Atelier des parties prenantes auxquels ont participé des délégués de 56 pays et de huit organisations fiscales internationales et régionales. Les participants ont été accueillis par M. Bob Hamilton, Commissaire de l'Agence du revenu du Canada, Président du FTA et membre du Comité directeur de l'Initiative IISF, qui a par ailleurs ouvert l'atelier par une allocution liminaire. Les sessions ont permis aux parties prenantes de partager leurs expériences et d'échanger sur les impacts clés de l'Initiative IISF à ce jour, mais également d'examiner les opportunités de renforcement des capacités et d'amélioration de la mobilisation des ressources offertes par les programmes. Les participants ont également pu se pencher sur la manière dont les administrations d'accueil peuvent lutter contre la fraude fiscale en tirant profit de programmes pilotes mis en œuvre dans le domaine des enquêtes pénales et aux fins d'une utilisation effective de l'EAR, mais également partager leur vision de la coopération avec IISF dans le paysage de l'assistance technique internationale et leur perception de la façon dont elle soutient les objectifs de développement.

Du 9 au 13 mai 2022, IISF a participé à la formation conjointe du Forum des administrations fiscales ouest africaines (FAFOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Agence allemande de coopération internationale (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ*), et de l'OCDE sur « L'audit fiscal basé sur les risques dans le secteur minier à l'aide de techniques d'audit assistées par ordinateur (TAAO) », à Lomé (Togo). L'atelier était ouvert à tous les pays membres du FAFOA et a accueilli des délégués issus de plus de 50 juridictions. L'objectif de la formation était de dispenser aux agents des services fiscaux les compétences et les techniques utiles pour trier, structurer et analyser électroniquement les données financières aux fins d'une meilleure identification des risques pour les recettes fiscales, mais également leur apprendre à utiliser les TAAO pour leurs audits basés sur les risques des entreprises opérant dans le secteur minier.

Le 17 mai 2022, le Comité directeur de l'Initiative IISF a été convoqué pour sa réunion annuelle par le Secrétaire général de l'OCDE et l'Administrateur du PNUD aux fins d'un état des lieux des progrès de l'Initiative à l'intention des membres. Au cours de la réunion, les membres du Comité ont abordé la question du soutien à un modèle hybride combinant missions sur place et assistance à distance, se sont penchés sur les défis à relever et la demande à venir concernant les programmes de lutte contre les FFI, et ont examiné les possibilités d'aider les pays en développement à taxer l'économie numérique. Les membres du Comité ont par ailleurs approuvé le plan de travail établi pour 2022-2023.

En outre, le Secrétariat a eu l'occasion de présenter l'Initiative et de dresser un tableau de ses activités sur la période de référence lors des différents événements virtuels ci-après :

- 1^{ère} Conférence technique du NTO (Network of Tax Organisations) : Nouer des partenariats plus solides pour lutter contre les flux financiers illicites (FFI) liés à la fiscalité (*octobre 2021*)
- Conférence régionale de haut niveau sur la fiscalité de la Banque asiatique de développement (*novembre 2021*)
- Neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, Événement spécial : Gouvernance économique efficace et intégrité financière pour atteindre les ODD (*décembre 2021*)
- Atelier de partage d'expérience de la Banque asiatique de développement sur la mise en œuvre de la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR) et de la Norme commune de déclaration [NCD] (*avril 2022*)
- Consultations régionales de l'OCDE sur les questions fiscales internationales (*juin 2022*)

Communication

Le Secrétariat IISF rend régulièrement compte aux institutions mondiales qui suivent les avancées des grandes initiatives en faveur du développement, notamment aux ministres des Finances des pays du G20, à l'Équipe spéciale sur le financement du développement, aux responsables de la publication du rapport de suivi des engagements pris au titre de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, aux membres de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales et au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. L'Initiative IISF contribue en outre au rapport d'étape du Cadre inclusif ainsi qu'au rapport d'étape de l'OCDE sur la coopération en matière fiscale au service du développement, qui sont tous deux publiés chaque année.

Le dialogue avec ses parties prenantes et le grand public reste un volet important de l'action du Secrétariat IISF, qui bénéficie du soutien continu des donateurs et des administrateurs partenaires de l'Initiative. IISF publie des lettres d'information bimestrielles informant des derniersancements de programmes, proposant des interviews et des articles de presse, mettant en avant des expériences nationales/études de cas et relayant des informations d'intérêt pour ses abonnés. Ces lettres d'information numériques, publiées en anglais, français et espagnol, sont directement reçues par les abonnés dans leur boîte mail et sont par ailleurs également partagées sur le site Internet de l'Initiative IISF (www.tiwb.org/fr/).

Le site Internet de l'Initiative demeure la principale source d'information. Les potentielles administrations d'accueil peuvent y trouver des informations détaillées sur la façon de solliciter une assistance via le portail de l'Initiative. Les experts peuvent y manifester leur souhait de participer aux programmes, et les administrations partenaires peuvent s'y renseigner sur les possibilités qu'elles ont de déployer des spécialistes ainsi que sur les avantages de ces déploiements.





5

Avancées et objectifs

Chaque année, le Comité directeur de l'Initiative IISF détaille dans son plan de travail les objectifs de l'Initiative pour l'année à venir, ce qui permet un suivi précis des progrès accomplis.

Avancées

Dans l'ensemble, l'Initiative IISF a été en mesure de poursuivre ses activités malgré la pandémie de COVID-19 et d'atteindre la plupart de ses objectifs pour 2021-2022, repris ci-dessous avec un rapport des progrès réalisés.

Tableau 5.1. Atteinte des objectifs 2021

Objectif	État d'avancement
1 Poursuivre les programmes IISF en cours et lancer de nouveaux programmes afin d'atteindre l'objectif de 100 déploiements à fin 2021.	100 ^e programme lancé au Sénégal en janvier 2022.
2 Renforcer la coopération Sud-Sud afin d'atteindre l'objectif de 20 programmes Sud-Sud d'ici à la fin de 2021.	20 ^e programme Sud-Sud lancé en janvier 2022.
3 Mettre en œuvre des programmes pilotes pour les huit demandes de programmes IISF-CI et deux demandes de programmes IISF-EAR actuelles, et engager une réflexion sur d'autres domaines émergents de la fiscalité couverts par l'Initiative IISF.	Huit programmes pilotes en cours et un achevé sur les enquêtes en matière pénale. Un programme en cours (Malaisie/HMRC) sur l'utilisation de l'échange automatique de renseignements.

Objectif	État d'avancement
<p>4 Établir des relations avec au moins trois nouvelles administrations partenaires souhaitant mettre à disposition des spécialistes de la vérification fiscale dans le cadre de programmes IISF.</p>	<p>L'Australie, le Brésil et l'Italie (<i>Guardia di Finanza</i>) ont accepté de soutenir de nouveaux programmes IISF.</p>
<p>5 Lancer de nouveaux programmes de mentorat, centrés tout particulièrement sur les femmes, en vue d'étendre la participation d'expertes issues de pays en développement.</p>	<p>Trois mentorés sud-africains, dont deux femmes, déployés pour soutenir l'expert IISF chef de file au Ghana.</p>
<p>6 Exploiter différentes plateformes au niveau régional et international pour renforcer la visibilité des programmes IISF et déterminer les besoins des pays en développement.</p>	<p>1^{ère} Conférence technique du NTO (Network of Tax Organisations)</p> <p>9^e session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption</p> <p>Journées de la fiscalité et du développement de l'OCDE 2022</p> <p>Atelier sur les normes fiscales internationales : Transparence fiscale liée à l'échange de renseignements à des fins fiscales et à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices</p> <p>Symposium de haut niveau du PNUD sur la fiscalité et les ODD et lancement de l'initiative « Tax for SDGs » (la fiscalité au service des ODD)</p> <p>Atelier de partage d'expérience sur la mise en œuvre de la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR) et de la Norme commune de déclaration [NCD]</p> <p>Conférence régionale virtuelle de haut niveau de la BAD sur la fiscalité</p>
<p>7 Parachever le processus de sélection du vivier d'experts du PNUD pour six axes thématiques.</p>	<p>Vivier finalisé pour la vérification générale IISF et les nouveaux domaines d'assistance.</p>

Source : Secrétariat de l'Initiative IISF

Objectifs 2022-2023

IISF s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2022-2023 et au-delà, dans le but ultime de renforcer la MRI dans les pays en développement et de les aider à atteindre leurs objectifs de développement durable. Son plan de travail 2022-2023 a été approuvé par son Comité directeur de l'Initiative en mai 2022.

Le Secrétariat de l'Initiative IISF envisage, parmi ses grandes missions, de mener à bien au cours de l'année à venir les activités suivantes :

- Renforcer l'Initiative et lancer un minimum de 15 nouveaux programmes IISF.
- Renforcer la coopération Sud-Sud en lançant un minimum de trois nouveaux programmes Sud-Sud.
- Mettre en œuvre huit programmes sur les enquêtes pénales sur les délits fiscaux, deux programmes pilotes sur l'utilisation effective des données issues de l'échange automatique de renseignements et deux programmes de numérisation de l'administration fiscale.
- Obtenir le soutien d'au moins deux nouvelles administrations partenaires prêtes à déployer des spécialistes dans le cadre des programmes IISF.
- Tirer parti de diverses plateformes au niveau régional et international pour renforcer la visibilité des programmes IISF et identifier les besoins des pays en développement.
- Lancer deux programmes de mentorat supplémentaires privilégiant la participation d'experts de sexe féminin.
- Organiser deux événements régionaux ou sectoriels et convoquer l'édition annuelle de la Table ronde d'experts et de l'Atelier des parties prenantes.
- Publier le Rapport annuel IISF et cinq lettres d'information en anglais, français et espagnol.
- Soutenir les pays dans la mise en œuvre pratique de la solution reposant sur deux piliers.
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre de la phase 2 de la solution de gestion des programmes (flux de données IISF).

Dans le contexte des défis mondiaux que nous rencontrons, l'Initiative a su faire preuve d'une grande flexibilité pour répondre à la demande des pays en développement. Bien que les principaux défis liés à la pandémie se soient atténués, l'année 2022 soumet ces pays à des pressions supplémentaires et les systèmes fiscaux de bon nombre d'entre eux semblent devoir rester sous tension à moyen terme. En collaboration avec ses partenaires internationaux du développement, l'Initiative IISF se tient prête à les aider à faire front.



A

Annexe A.

Programmes IISF

Programmes IISF en cours de mise en œuvre (au 30 juin 2022)

#	Pays ou juridiction de l'administration fiscale d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert(s)	Début du programme	Nombre de missions jusqu'en juin 2022	Nombre total de jours passés dans le pays
1	Arménie (1)	<i>State Revenue Committee</i>	F2018-0020	Agent des services fiscaux en activité	2020	4	0
2	Bhoutan (1)	<i>Department of Revenue and Customs</i>	F2019-0022	Agent des services fiscaux en activité	2021	1	0
3	Botswana (5)	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	F2017-0014	Ancien fonctionnaire des impôts	2017	20	50
4	Cambodge (2)	<i>General Department of Taxation</i>	F2019-0024	Agent des services fiscaux en activité	2020	9	0
5	Colombie (3)	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2018-0002	Ancien fonctionnaire des impôts	2018	1	3
6	Colombie (6)	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2020-0008	Agent des services fiscaux en activité	2021	1	0
7	Égypte (2)	<i>Egyptian Tax Authority</i>	F2019-0003	Expert issu du vivier	2019	14	85
8	El Salvador	<i>General Directorate of Internal Taxes</i>	F2020-0015	Agent des services fiscaux en activité	2021	3	0

#	Pays ou juridiction de l'administration fiscale d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert(s)	Début du programme	Nombre de missions jusqu'en juin 2022	Nombre total de jours passés dans le pays
9	Équateur	<i>Servicio de Rentas Internas</i>	F2021-0002	Agent des services fiscaux en activité	2021	3	0
10	Eswatini (2)	<i>Eswatini Revenue Authority</i>	F2018-0027	Ancien fonctionnaire des impôts	2020	1	0
11	Géorgie (3)	<i>Georgia Revenue Service</i>	F2020-0005	Expert issu du vivier	2021	5	101
12	Géorgie (4)	<i>Georgia Revenue Service</i>	F2021-0004	Agent des services fiscaux en activité	2022	0	0
13	Ghana (3)	<i>Ghana Revenue Authority</i>	F2019-0006	Agent des services fiscaux en activité	2019	2	9
14	Ghana (4)	<i>Ghana Revenue Authority</i>	F2020-0013	Ancien fonctionnaire des impôts	2020	9	3
15	Guinée (1)	Direction Nationale des Impôts	F2019-0018	Agent des services fiscaux en activité	2021	1	0
16	Kazakhstan	<i>State Revenue Committee</i>	F2020-0009	Ancien fonctionnaire des impôts	2020	3	0
17	Kenya (4)	<i>Kenya Revenue Authority</i>	F2021-0009	Agent des services fiscaux en activité	2021	1	0
18	Liberia (2)	<i>Liberia Revenue Authority</i>	F2017-0009	Agents des services fiscaux en activité	2017	4	17
19	Maldives (2)	<i>Maldives Inland Revenue Authority</i>	F2020-0002	Expert issu du vivier	2021	8	25
20	Maurice	<i>Mauritius Revenue Authority</i>	F2019-0023	Agent des services fiscaux en activité	2022	1	0
21	Mongolie (1)	<i>General Department of Taxation</i>	F2019-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2019	22	37
22	Mongolie (2)	<i>General Department of Taxation</i>	F2021-0003	Expert issu du vivier	2021	1	0
23	Nigeria (2)	<i>Federal Inland Revenue Service Nigeria</i>	F2017-0011	Expert issu du vivier	2018	6	24
24	Nigeria (4)	<i>Federal Inland Revenue Service Nigeria</i>	F2020-0012	Agent des services fiscaux en activité	2019	7	0

#	Pays ou juridiction de l'administration fiscale d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert(s)	Début du programme	Nombre de missions jusqu'en juin 2022	Nombre total de jours passés dans le pays
25	Ouganda (4)	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2019-0025	Ancien fonctionnaire des impôts	2019	13	12
26	Ouganda (5)	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2021-0010	Agent des services fiscaux en activité	2022	0	0
27	Papouasie-Nouvelle-Guinée (1)	<i>Papua New Guinea Internal Revenue Commission</i>	F2018-0014	Agent des services fiscaux en activité	2019	6	15
28	Papouasie-Nouvelle-Guinée ((2))	<i>Papua New Guinea Internal Revenue Commission</i>	IE2018-02	Expert sectoriel	2019	19	21
29	Papouasie-Nouvelle-Guinée (3)	<i>Papua New Guinea Internal Revenue Commission</i>	F2020-0014	Ancien fonctionnaire des impôts	2020	0	0
30	République dominicaine	<i>Dirección General de Impuestos Internos</i>	F2018-0017	Agents des services fiscaux en activité	2020	1	0
31	Sénégal	Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)	F2019-0010	Agent des services fiscaux en activité	2022	1	0
32	Seychelles	<i>Seychelles Revenue Commission</i>	F2019-0020	Agent des services fiscaux en activité	2021	0	0
33	Sierra Leone	<i>National Revenue Authority</i>	F2018-0023	Agent des services fiscaux en activité	2020	1	5
34	Sri Lanka (1)	<i>Inland Revenue Department</i>	L2016-0005	Ancien fonctionnaire des impôts	2016	6	26
35	Thaïlande	<i>Revenue Department of Thailand</i>	F2019-0012	Agent des services fiscaux en activité	2021	0	0
36	Togo	Office togolais des Recettes	F2019-0014	Agent des services fiscaux en activité	2022	0	0
37	Zambie (3)	<i>Zambia Revenue Authority</i>	IE2018-04	Expert sectoriel	2018	15	32
38	Zambie (4)	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2019-0008	Ancien fonctionnaire des impôts	2019	20	13
39	Zambie (5)	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2020-0003	Agent des services fiscaux en activité	2021	11	13
40	Zimbabwe (3)	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	F2021-0008	Agent des services fiscaux en activité	2021	6	0

Programmes IISF-CI en cours de mise en œuvre (au 30 juin 2022)

#	Pays ou juridiction de l'administration fiscale d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert(s)	Début du programme	Nombre de missions jusqu'en juin 2022	Nombre total de jours passés dans le pays
1	Colombie (5)	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	TC2019-0001	Agent des services fiscaux en activité	2019	1	4
2	Costa Rica	<i>Dirección General de Tributación</i>	TC2020-0001	Agent des services fiscaux en activité	2022	0	0
3	Honduras	<i>Servicio de Administracion de Rentas</i>	TC2019-0005	Agent des services fiscaux en activité	2021	0	0
4	Kenya (2)	<i>Kenya Revenue Authority</i>	TC2019-0004	Agent des services fiscaux en activité	2019	1	3
5	Maldives (3)	<i>Maldives Inland Revenue Authority</i>	TC2021-0001	Agent des services fiscaux en activité	2021	2	0
6	Ouganda (3)	<i>Uganda Revenue Authority</i>	TC2019-0003	Agent des services fiscaux en activité	2019	1	3
7	Pakistan	<i>Federal Board of Revenue</i>	TC2018-0002	Agent des services fiscaux en activité	2019	1	5
8	Tunisie (1)	Direction Générale des Impôts	TC2019-0006	Agent des services fiscaux en activité	2020	2	0

Programmes IISF pilotes en cours de mise en œuvre (au 30 juin 2022)

#	Pays ou juridiction de l'administration fiscale d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert(s)	Début du programme	Nombre de missions jusqu'en juin 2022	Nombre total de jours passés dans le pays
1	Malaisie	<i>Inland Revenue Board of Malaysia</i>	AE2021-0001	Agent des services fiscaux en activité	2021	4	12
2	Malaisie	<i>Inland Revenue Board of Malaysia</i>	DG2022-0001	Agent des services fiscaux en activité	2022	1	0

Programmes IISF achevés (au 30 juin 2022)

#	Pays de l'administration d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Durée	Missions menées à terme	Nombre total de jours passés dans le pays
1	Albanie	<i>Albanian Tax Directorate</i>	F2015-0001	Agents des services fiscaux en activité	2015	1	218
2	Arménie (2)	<i>State Revenue Committee</i>	TC2019-0002	Agents des services fiscaux en activité	2019-21	3	7
3	Bénin (1)	Direction générale des impôts	F2017-0010	Agent des services fiscaux en activité	2019-21	11	10
4	Botswana (1)	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	L2015-0003	Ancien fonctionnaire des impôts	2015-17	4	20
5	Botswana (2)	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	F2016-0006	Agents des services fiscaux en activité	2016-18	5	25
6	Botswana (3)	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	IE2017-01	Expert sectoriel	2017	1	2
7	Cambodge (1)	<i>General Department of Taxation</i>	L2016-0003	Ancien fonctionnaire des impôts	2016	1	5
8	Cameroun (1)	Direction Générale des Impôts	F2017-0002	Agents des services fiscaux en activité	2017-19	7	31
9	Cameroun (2)	Direction Générale des Impôts	F2018-0012	Agent des services fiscaux en activité	2019-20	6	28
10	Colombie (1)	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	L2012-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2012-14	9	40
11	Colombie (2)	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2018-0001	Agent des services fiscaux en activité	2018-21	7	37
12	Congo (République du)	Direction Générale des Impôts et des Domaines	F2016-0012	Agent des services fiscaux en activité	2017-19	6	28
13	Costa Rica (1)	<i>Dirección General de Tributación</i>	F2016-0005	Agents des services fiscaux en activité	2016-17	5	20
14	Costa Rica (2)	<i>Dirección General de Tributación</i>	F2018-0011	Agents des services fiscaux en activité	2018-19	4	20

#	Pays de l'administration d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Durée	Missions menées à terme	Nombre total de jours passés dans le pays
15	Côte d'Ivoire	Direction Générale des Impôts	F2017-0005	Agent des services fiscaux en activité	2018-19	6	30
16	Égypte (1)	<i>Egyptian Tax Authority</i>	F2016-0011	Expert issu du vivier et expert égyptien	2017-19	7	35
17	Égypte (3)	<i>Egyptian Tax Authority</i>	F2019-0004	Agent des services fiscaux en activité	2020	5	9
18	Eswatini (1)	<i>Eswatini Revenue Authority</i>	F2017-0004	Agent des services fiscaux en activité	2018-20	3	10
19	Éthiopie (1)	<i>Ethiopian Revenues and Customs Authority</i>	F2016-0016	Agents des services fiscaux en activité	2015-18	9	51
20	Éthiopie (2)	<i>Ethiopian Revenues and Customs Authority</i>	IE2018-01	Expert sectoriel	2018	1	3
21	Gabon (1)	Direction générale des impôts du Gabon	F2018-0013	Expert issu du vivier	2019-21	7	32
22	Géorgie (1)	<i>Georgia Revenue Service</i>	F2016-0008	Expert issu du vivier	2016-17	3	15
23	Géorgie (2)	<i>Georgia Revenue Service</i>	F2017-0013	Expert issu du vivier	2018-19	6	30
24	Ghana (1)	<i>Ghana Revenue Authority</i>	F2014-0001	Agents des services fiscaux en activité	2013-18	9	42
25	Ghana (2)	<i>Ghana Revenue Authority</i>	F2019-0005	Agent des services fiscaux en activité	2019-21	4	5
26	Honduras (1)	<i>Servicio de Administración de Rentas</i>	F2019-0007	Expert issu du vivier	2020-21	7	5
27	Jamaïque (1)	<i>Tax Administration Jamaica</i>	F2016-0004	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-18	4	25
28	Jamaïque (2)	<i>Tax Administration Jamaica</i>	F2016-0013	Agent des services fiscaux en activité	2017-19	7	67
29	Jamaïque (3)	<i>Tax Administration Jamaica</i>	IE2019-02	Expert sectoriel	2019	1	5
30	Kenya (1)	<i>Kenya Revenue Authority</i>	L2012-0002	Ancien fonctionnaire des impôts	2012-20	16	70

#	Pays de l'administration d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Durée	Missions menées à terme	Nombre total de jours passés dans le pays
31	Kenya (3)	<i>Kenya Revenue Authority</i>	IE2019-01	Expert sectoriel	2019	1	5
32	Kosovo	<i>Tax Administration of Kosovo</i>	F2017-0008	Expert issu du vivier	2018-20	6	29
33	Lesotho	<i>Lesotho Revenue Authority</i>	F2015-0003	Agents des services fiscaux en activité	2015-19	11	56
34	Libéria (1)	<i>Liberia Revenue Authority</i>	F2016-0002	Expert issu du vivier	2016-18	10	52
35	Liberia (3)	<i>Liberia Revenue Authority</i>	IE2016-01	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-18	7	37
36	Madagascar	Ministère de l'Économie et des Finances	F2019-0016	Agent des services fiscaux en activité	2019-20	3	5
37	Malawi	<i>Malawi Revenue Authority</i>	L2016-0002	Agents des services fiscaux en activité	2016-17	5	25
38	Maldives (1)	<i>Maldives Inland Revenue Authority</i>	F2018-0004	Agent des services fiscaux en activité	2018-20	6	23
39	Mali	Direction générale des impôts	F2019-0011	Agent des services fiscaux en activité	2020	4	5
40	Nigeria (1)	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	F2016-0003	Expert issu du vivier	2016-18	6	34
41	Nigeria (3)	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	L2018-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2018	2	10
42	Ouganda (1)	<i>Uganda Revenue Authority</i>	L2016-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-18	4	20
43	Ouganda (2)	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2016-0010	Expert issu du vivier et ancien fonctionnaire des impôts	2017-19	11	105
44	Pakistan (1)	<i>Federal Board of Revenue</i>	F2018-0016	Agents des services fiscaux en activité	2018-19	4	27
45	Pérou (1)	<i>Superintendencia nacional de administración tributaria</i>	L2017-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-17	2	7
46	République centrafricaine	Direction générale des impôts et des domaines	F2019-0009	Agent des services fiscaux en activité	2020	2	5

#	Pays de l'administration d'accueil	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Durée	Missions menées à terme	Nombre total de jours passés dans le pays
47	Rwanda	<i>Rwanda Revenue Authority</i>	F2016-0014	Agents des services fiscaux en activité	2017-19	6	23
48	Sénégal (1)	Direction Générale des Impôts et des Domaines	F2015-0002	Agents des services fiscaux en activité	2014-15	6	30
49	Sénégal (2)	Direction Générale des Impôts et des Domaines	F2016-0007	Agents des services fiscaux en activité	2017-18	5	24
50	Tchad	Direction Générale des Impôts	F2018-0010	Agent des services fiscaux en activité	2019-20	4	22
51	Ukraine	<i>State Fiscal Service of Ukraine</i>	F2017-0012	Expert issu du vivier	2019-20	3	18
52	Viet Nam (1)	<i>General Department of Taxation, Ministry of Finance</i>	L2016-0006	Ancien fonctionnaire des impôts	2015-17	4	16
53	Zambie (1)	<i>Zambia Revenue Authority</i>	L2015-0001	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-18	3	9
54	Zambie (2)	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2018-0009	Agent des services fiscaux en activité	2018-19	7	35
55	Zimbabwe (1)	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	L2015-0002	Ancien fonctionnaire des impôts	2016-18	4	16
56	Zimbabwe (2)	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	F2017-0001	Agent des services fiscaux en activité	2019-20	4	15



Annexe B. Comité directeur de l'Initiative IISF

Le Comité directeur de l'Initiative IISF est co-présidé par le Secrétaire général de l'OCDE et l'administrateur du PNUD, et se compose d'un panel illustre de ministres, responsables des services fiscaux et universitaires au sein duquel est respecté l'équilibre entre les sexes et les régions.

Réflexion du ministre finlandais Ville Skinnari, membre du Comité directeur, à propos de la participation de la Finlande :

« Nous soutenons l'Initiative IISF parce qu'elle a fait la preuve de son efficacité dans un domaine important qui est celui du renforcement des capacités en matière fiscale, et parce qu'elle contribue à une meilleure mobilisation des ressources intérieures. »

Réflexion du Dr Ekniti Nitithanprapas, membre du Comité directeur et Directeur général des services fiscaux thaïlandais, à propos de la transformation numérique :

« La crise du COVID-19 offre une occasion de repenser la stratégie des administrations fiscales [...]. La transformation numérique et l'analyse de données sont indispensables pour pouvoir vraiment espérer atteindre des objectifs essentiels de politique fiscale tels que l'élargissement de la base d'imposition, l'accroissement de la transparence et l'allègement des contraintes liées au respect des obligations fiscales ».

La composition du Comité directeur est actuellement la suivante :



Mathias Cormann
Secrétaire général de l'OCDE, co-Président



Achim Steiner
Administrateur du PNUD, co-Président



John Christensen
Directeur, Balanced Economy Project



Sir Paul Collier
Professeur, Université d'Oxford



Bob Hamilton
Commissaire de l'Agence du revenu du Canada



Sigrid Kaag*
Ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement des Pays-Bas



Mary Baine
Directrice des programmes fiscaux, ATAF



Nora Lustig
Professeur d'économie latino-américaine et Directrice du Commitment to Equity Institute (CEQ) à l'Université de Tulane



Dr. Ekniti Nitithanprapas
Directeur général de l'administration fiscale thaïlandaise



Ville Skinnari
Ministre de la Coopération au développement et du Commerce extérieur, Finlande

* La Ministre Kaag a renoncé à son poste au sein du Comité directeur IISF en septembre 2021 suite à sa démission du gouvernement néerlandais.



Annexe C. Partenaires au développement de l'Initiative IISF

Allemagne



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Finlande



Financement par la
coopération au développement
de la Finlande

Irlande



Rialtas na hÉireann
Government of Ireland

Japon



Ministry of Finance, JAPAN

Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Norvège



Pays-Bas



Ministry of Foreign Affairs

Royaume-Uni



Suède



Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Union européenne



Co-financé par
l'Union européenne

Inspecteurs des Impôts Sans Frontières

RAPPORT ANNUEL 2022

Dans un contexte difficile, IISF a réussi l'année dernière à mobiliser des recettes supplémentaires et à transférer des compétences en matière de vérification qui amélioreront à terme le fonctionnement général des administrations fiscales des pays en développement, s'affirmant comme un outil indispensable dans les efforts déployés pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Avec la collaboration de nombreux partenaires au développement, qui lui apportent financements et ressources spécialisées, l'Initiative IISF continue d'étendre son champ d'action et sa portée et se tient prête à apporter son soutien à un nombre croissant d'administrations fiscales des pays en développement.

Ce rapport fait le point sur les réalisations de l'Initiative IISF de juillet 2021 à juin 2022. Le chapitre 1 présente l'Initiative IISF dans son contexte. Le chapitre 2 dresse un état des lieux des programmes et des opérations d'IISF. Le chapitre 3 se penche sur les résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Le chapitre 4 revient sur la participation de l'Initiative IISF aux grands événements internationaux et sur ses actions de communication. Enfin, le chapitre 5 expose le projet de plan de travail élaboré pour l'année à venir et fait le point sur la réalisation des objectifs de l'année précédente.

Pour plus d'informations :



secretariat@tiwb.org



<http://www.tiwb.org/fr>



[@TIWB_News](https://twitter.com/TIWB_News)
